

SITUATION POLITIQUE DU PAYS

BENSALAH ENTAME LES CONSULTATIONS

Page 3

**ATTAQUE
ET CONTRE-ATTAQUE
AU SIÈGE DU PARTI**
**DANGEREUSE
ESCALADE
AU FFS**

Page 5

ISSN : 1112-7449

MIDI



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 3672 | Ven. 19 - Sam. 20 avril 2019 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

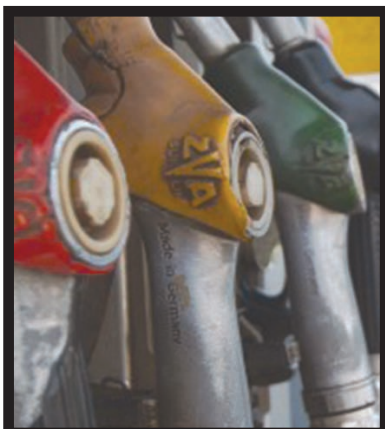
**OULD ABBES CONVOQUE
LE CC DU FLN**
**FIN DE
MISSION
POUR MOUAD
BOUHAREB**

Page 5

9^e VENDREDI DE MANIFESTATIONS

LA MOBILISATION POPULAIRE INTACTE

Page 4



**EN PRÉVISION DU RAMADHAN
ET DE L'ÉTÉ**

**SONATRACH
AUGMENTE
LA PRODUCTION
DE CARBURANTS**

Page 6



13^e CONGRÈS DE L'UGTA

**LA DATE
SERA
FIXÉE
DIMANCHE**

Page 5



6

**boxeurs algériens
en Ukraine pour le
Tournoi internatio-
nal Nikolai-
Manger.**

64

**plans d'aménage-
ment de zones
d'expansion tou-
ristique validés.**

300

**personnes formées
aux premiers
secours à Ouargla.**

Journée d'étude à Oran sur le parcours du penseur Abdelkrim Bekri

Le parcours scientifique et pédagogique du penseur Abdelkrim Bekri a été mis en exergue au cours d'une journée d'étude organisée à l'université Oran 1 Ahmed-Benbella. L'assistance très nombreuse, dont des doyens, des enseignants-universitaires et, bien sûr, des étudiants a suivi les communications traitant des études réalisées par Abdelkrim Bekri, de ses ouvrages, entre autres, *Le temps dans le Coran* et *Les chapitres de la langue et de la littérature* de même que de ses contributions dans des ouvrages collectifs en langue française parus en France, on peut citer parmi ces derniers *L'écologie et le spiritualisme*. Très ému, Abdelkrim Bekri, a exprimé sa grande joie, pour cet hommage qu'il considère comme étant "le meilleur et le plus précieux dans son parcours".

Abdelkrim Bekri, aujourd'hui âgé de 76 ans, a occupé le poste de doyen de la faculté de langue arabe et lettres et de l'Institut national supérieur de civilisation islamique de l'université



d'Oran, puis directeur de l'institut de formation des imams à la mosquée de Paris. Il fut membre pendant trois années du Conseil supérieur de la langue arabe (CSLA). Malgré le poids de l'âge, il continue à enseigner à l'université.

Koléa commémore l'anniversaire de la mort de Souidani Boudjemâa



La ville de Koléa dans la wilaya de Tipasa a commémoré mardi le 63^e anniversaire de la mort au champ d'honneur du héros de la Révolution algérienne, Souidani Boudjemâa (16 avril), en présence du ministre des Moudjahidine, Tayeb Zitouni, qui avait souligné que le chahid s'était sacrifié "pour

un meilleur avenir pour l'Algérie".

"Ce grand homme, considéré parmi les précurseurs de la Révolution, était doué d'une extrême intelligence l'ayant habilité à être membre du groupe historique des 22", a indiqué le ministre dans son allocution, après la lecture de la Fatiha du Livre Saint et le dépôt d'une gerbe de fleurs au niveau de la stèle commémorative de cet héros national tombé au champ d'honneur le 16 avril 1956, au niveau de oued Mazafran. Dans sa déclaration à la presse, Zitouni n'a pas manqué de souligner le rôle précurseur de Souidani Boudjemâa durant la Révolution de Novembre. Le chahid Souidani Boudjemâa, dit Si L'djilali, est né à Guelma. Tout jeune il rejoignit les rangs des Scouts musulmans, avant d'adhérer au Parti du peuple algérien en 1942, puis à l'Organisation secrète. Il participa, entre autres, à l'attaque contre la poste d'Oran, tout en ayant pris part à la planification de nombreuses opérations à Guelma.

Préparatifs de la saison estivale à Boumerdès

La wilaya de Boumerdès a lancé la mise en œuvre de diverses mesures nécessaires pour réussir une "bonne saison estivale" ciblant, pour cette année 2019, un flux de pas moins de 15 millions d'estivants et visiteurs, a-t-on appris du directeur du tourisme et de l'artisanat. La wilaya possède toutes les ressources naturelles (plages, forêts, montagnes) nécessaires pour atteindre cet objectif (15 millions de visiteurs). Parmi les mesures mises en place à ce titre, il a signalé le lancement d'une opération de réaménagement, équipement et nettoyage au profit de l'ensemble des plages autorisées à la baignade, dont le nombre sera porté cette année à 47, sur un total de 61 parcourant un littoral de plus de 100 kilomètres de longueur.

Il s'agit de l'installation au niveau des plages, de points médicaux mobiles relevant de la direction locale de la santé, parallèlement à l'aménagement et le nettoyage des plages autorisées à la baignade, en collaboration avec les communes côtières concernées en vue de leur permettre d'avoir des revenus supplémentaires, tout en mettant un terme à l'exploitation illégale de ces espaces. Le même dispositif a prévu l'aména-



gement d'accès aux plages et leur dotation en panneaux signalétiques et autres panneaux publicitaires, tout en garantissant l'éclairage public à leur niveau, ainsi que des routes y attenantes, des parkings pour les véhicules et l'aménagement d'aires destinées au commerce, des douches et des salles d'eau, et autres commodités nécessaires au bien-être des estivants.

D
i
x
i
t

MARTIN GRIFFITHS, ENVOYÉ SPÉCIAL POUR LE YÉMEN

"L'Onu a obtenu un accord final des belligérants de la crise au Yémen pour un retrait des combattants de la ville portuaire de Hodeida. Ce retrait est l'un des éléments clés de la trêve à Hodeida, obtenue début décembre en Suède par l'Onu, mais qui n'a jamais été appliqué."

Un prof de chimie faisait fabriquer de l'...ecstasy à ses étudiants

On croirait un reboot de la série Breaking Bad, et pourtant, les faits sont avérés. Selon l'université, Tatsunori Iwamura, professeur de 61 ans spécialisé en pharmacologie, a fait préparer à onze de ses élèves de l'ecstasy en 2013. Le sexagénaire a reconnu les faits et a justifié sa démarche par la volonté de - parfaire l'éducation - de ses étudiants.

Dans son laboratoire, la MDMA produite n'a pas été retrouvée mais des traces d'autres drogues ont été découvertes. Le Pr Iwamura effectuait des recherches sur les effets des drogues considérées comme dangereuses au Japon, mais il ne possédait pas de licence pour en fabriquer lui-même.

Un parking... hanté où des pannes inexplicables surviennent

En Écosse, il y a des châteaux hantés et même un monstre dans un lac.

Mais en Angleterre, il existe un parking où toutes les télécommandes d'ouverture et de fermeture à distance des véhicules tombent en panne.

Le dysfonctionnement affecte les accessoires à la fois au verrouillage et au déverrouillage de la voiture, ainsi que sur les porte-clés dont les batteries viennent d'être remplacées. Ces personnes pensent que les caméras de sécurité basées sur Internet qui couvrent le parking peuvent être mises en cause, car elles obstruent le signal des objets en question.

SITUATION POLITIQUE DU PAYS

Bensalah entame les consultations

Le chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah, a reçu jeudi à Alger, successivement, Abdelaziz Ziari, Abdelaziz Belaid et Miloud Brahimi, en tant que personnalités nationales, indique un communiqué de la présidence de la République.

PAR RIAD EL HADI

Ces rencontres "entrent dans le cadre de la volonté de concertation, que prône le chef de l'Etat dans le traitement de la situation politique du pays", précise la même source.

Comme promis donc, lors de son discours à la Nation suite à son accession au poste de chef de l'état, Abdelkader Bensalah a entamé des consultations avec des acteurs politiques de la scène nationale. Bensalah s'est en effet engagé à mettre en place, en concertation avec la classe politique et civile citoyenne, "une Institution nationale collégiale, souveraine dans ses décisions, à laquelle sera dévolue la mission de réunir les conditions nécessaires, de préparation et d'organisation d'élections nationales, honnêtes et transparentes". Seulement, il faut préciser que le communiqué de la présidence de la République ne fait nullement mention de cette instance, ni des élections présidentielles annoncées pour le 4 juillet prochain.

Ces audiences sont annonciatrices de vastes consultations. En effet, selon des sources partisans, des invitations leur ont été adressées par la présidence de la République, à l'effet de participer à une rencontre qui aura lieu lundi prochain.



Cela dit, selon les personnalités reçues jeudi par Bensalah, il a été question lors des discussions, de la situation générale qui prévaut dans le pays. Sur la teneur de ces discussions, Abdelaziz Ziari, ancien président de l'APN, a indiqué avoir dit au chef de l'Etat qu' "il ne faut plus faire référence à la constitution actuelle, qui ne répond pas à la situation exceptionnelle dans laquelle se trouve l'Algérie".

En somme pour Ziari, la solution à la crise dans le cadre de la Constitution ne sert à rien, puisque elle est rejetée par les Algériens.

"Il est urgent de sortir de la Constitution actuelle et mettre en place une phase de transition, d'une année au plus", a expliqué M Ziari, dans de multiples déclara-

tions à la presse. Pour M Ziari, cette période de transition doit permettre de met-

tre en place, une nouvelle loi électorale, procéder à une révision du fichier électoral et l'élection d'une Assemblée constituante, qui est "la solution la mieux indiquée dans la phase actuelle", juge-t-il. "On ne peut pas continuer avec un gouvernement qui n'a pas la confiance des Algériens.

Comment organiser des élections propres, si celui qui était en place à l'intérieur lors des fraudes, dirige aujourd'hui le pays", explique-t-il.

De son côté, le front El Moustakbal a rendu public un communiqué, dans lequel il a précisé sa position et ce qu'a déclaré son chef de file, Abdelkader Belaid, au chef de l'Etat. Selon ce communiqué, Belaid a expliqué à Bensalah, que la meilleure solution à la crise actuelle c'est d'être à l'écoute des "aspirations des Algériens", exprimées lors des manifestations. Belaid a aussi affirmé, que des élections présidentielles honnêtes et transparentes supposent la création d'une haute instance indépendante, qui supervisera toutes les étapes du scrutin.

R. E.

RENCONTRE DE LUNDI PROCHAIN

Makri décline l'invitation

Le président du Mouvement de la société pour la paix (MSP), Abderrazak Makri, a décliné l'invitation de la présidence de la République, pour une rencontre de concertation et de dialogue prévue lundi prochain, à l'initiative du chef de l'Etat Abdelkader Bensalah.

Dans un communiqué rendu public, le MSP précise qu'il a été rendu destinataire d'une invitation à une "rencontre collective et consultative" et celle-ci a été signée par le secrétaire général de la présidence de la République, Hebba El-Okbi.

Makri qualifie l'offre de Bensalah, d'une "grave atteinte à la volonté populaire", qui ne ferait qu'"aggraver la crise et il annonce que son parti ne prendra part à cette rencontre, tout en appelant toutes les forces politiques à la boycotter".

R. E.

ALGÉRIE-LIBYE

Le chef de l'Etat reçoit Ahmed Miitig

CHAHINE ASTOUATI

Le chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah, a reçu, jeudi à Alger, le vice-président du Conseil présidentiel du gouvernement d'Entente nationale de Libye, Ahmed Miitig. L'audience s'est déroulée au siège de la présidence de la République, en présence du ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum. Le chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah, a indiqué à son hôte, que l'Algérie continuera d'apporter "tout son appui" pour un retour "rapide", à la paix et à la stabilité en Libye, indique un communiqué de la présidence de la République. M. Bensalah, qui a reçu le vice-président du Conseil présidentiel du gouvernement d'Entente nationale libyen, Ahmed Maitig, en visite de travail en Algérie, a exprimé "la solidarité de l'Algérie avec l'ensemble du peuple libyen frère, et la conviction que cesse le langage des armes, parce qu'il n'y a de solution que politique", souligne la même source. Le chef de l'Etat a réaffirmé, à cette occasion, que l'Algérie "continuera d'apporter tout son appui pour un retour rapide à la paix, à la stabilité et à l'entente entre tous les Libyens". L'entretien entre les deux parties, a permis de "passer en revue la situation préoccupante que connaît la Libye, notamment les développements connus depuis le 4 avril 2019", précise le communiqué. De son côté, le vice-président du Conseil présidentiel du gouvernement d'Union nationale de Libye, Ahmed

Miitig, a mis en avant le rôle de l'Algérie dans le règlement de la crise en Libye, la qualifiant de "pays pivot dans la région". "Nous espérons, à la faveur de cette visite, un retour en force de l'Algérie dans le dossier libyen, car c'est un pays sur lequel nous comptons énormément, pour parvenir à un règlement", a déclaré M. Miitig à son arrivée jeudi à Alger, pour une visite de deux jours. Il a indiqué, que le gouvernement d'Union nationale libyenne "effectuait des consultations avec toutes les parties, les Etats voisins et les pays qui soutiennent le processus démocratique et le

caractère civil de l'Etat libyen" et ce, dans le cadre du processus de règlement politique de la crise qui secoue la Libye, depuis 2011. Affirmant que "le gouvernement d'Union nationale de Libye est présent, et qu'il est en mesure de travailler efficacement", M. Ahmed Miitig a tenu à rassurer le peuple algérien et les responsables algériens, quant aux événements que connaît Tripoli. Par ailleurs, le vice-président du Conseil présidentiel du gouvernement d'Union nationale de Libye a salué les relations qui lient les deux pays, "se félicitant" de sa présence en Algérie, "pays

voisin et ami qui partage avec la Libye l'histoire commune et des relations connues de tous". La visite de M. Miitig en Algérie, intervient suite aux derniers développements enregistrés à Tripoli, cible depuis deux semaines d'agression par les troupes du maréchal Haftar.

A son arrivée à l'aéroport international d'Alger Houari Boumediene, le vice-président du Conseil présidentiel du gouvernement d'Union nationale de Libye a été accueilli par le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum.

C. A.

LUTTE ANTITERRORISTE

Découverte d'une cache d'armes à Boumerdès

Une cache d'armes et de munitions, contenant un lance roquette, une mitrailleuse, deux roquettes et une charge explosive, a été découverte par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), lors d'une opération de fouille et de recherche menée jeudi à Boumerdès, indique vendredi, le ministère de la Défense nationale dans un communiqué. "Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce à l'exploitation de renseignements, un détachement de l'Armée nationale populaire a découvert, le 18 avril 2019, lors d'une opération de fouille et de recherche menée à Boumerdès (1ère Région militaire), une cache d'armes et de munitions contenant un lance roquette de type RPG-7, une mitrailleuse

de type FMPK, deux roquettes pour RPG-7, une charge explosive, un poste radio, ainsi qu'une quantité de munitions (113 Balles)", précise la même source. Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, des détachements combinés de l'ANP ont arrêté, lors d'opérations distinctes menées à Tamanrasset et Bordj Badji Mokhtar (6e Région militaire), 9 orpailleurs et saisi 2 véhicules tout-terrain, 4 groupes électrogènes, 3 marteaux piqueur, un détecteur de métaux et une quantité de carburant, tandis que des unités des Gardes-frontières ont mis en échec, des tentatives de contrebande de plus de 8.224 litres de carburant, à Souk-Ahras, Tébessa et El-Taref (5e Région

militaire), ajoute le communiqué. Dans le même contexte, des détachements de l'ANP, en coordination avec les éléments de la Gendarmerie nationale, "ont arrêté, lors de différentes opérations, à Bechar, Tlemcen, Ain defla et Tébessa, 10 narco-trafiquants et saisi 218 kilogrammes de kif traité, 6.173 comprimés psychotropes, 4 véhicules et une motocyclette", indique-on. Par ailleurs et dans le cadre de la lutte contre l'immigration clandestine, des détachements de l'ANP et des éléments des Gardes-frontières "ont intercepté 26 immigrants clandestins de différentes nationalités, à Tiaret et Ain amenas", conclut le MDN.

R. N.

9^e VENDREDI DE MANIFESTATIONS

La mobilisation populaire intacte

Les marches populaires imposantes, revendiquant un "changement radical" et le départ de "tous les symboles du système", se sont poursuivies, à Alger et dans les autres wilayas du pays, pour le neuvième vendredi consécutif. Avec cet acte 9, les Algériens maintiennent la pression.

PAR LAKHDARI BRAHIM

Alger, dès les premières lueurs du jour, les premiers groupes de manifestants ont commencé à affluer vers l'esplanade de la Grande Poste et la Place Maurice Audin, lieux privilégiés de regroupement des manifestants, depuis les premières marches du 22 février dernier, après avoir sillonné les principales artères de la capitale, dans un climat serein et pacifique.

Pour ce vendredi, le tunnel des Facultés, ayant connu la semaine passée des incidents entre manifestants et forces de l'or-



dre, a été fermé dans les deux sens, par mesure sécuritaire conservatoire. Drapés de l'Emblème national ou d'écharpes aux couleurs nationales, autour du cou ou sur la tête, les manifestants scandaient des slogans appelant au départ des personnalités politiques encore aux commandes du pays, citant notamment, le Premier ministre, Noureddine Bedoui ou encore, le chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah.

Parmi les nouvelles revendications des manifestants, "l'ouverture des dossiers de

corruption par la justice et la dilapidation des deniers publics". Ils ont également scandé des slogans exprimant leur attachement à l'unité nationale et réaffirmant, que "la souveraineté appartient exclusivement au peuple".

Ils ont également rendu hommage à l'Armée nationale populaire (ANP), tout en entonnant comme à l'accoutumée, "djeich-chaâb khaoua khaoud" (Armée et peuple sont frères), en présence d'un dispositif sécuritaire, renforcé pour la

circonstance. "Le peuple refuse Bensalah, Bedoui et tout le système", "Nous voulons des élections libres et transparentes, après le départ du système".

"Le seul guide de l'Algérie c'est le peuple", pouvait-on lire sur les banderoles et les pancartes, revendiquant aussi une période de transition.

Les mêmes revendications et les mêmes slogans ont été formulés dans les autres régions du pays.

L. B.

BOYCOTT DE L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

La mise au point des magistrats

Les magistrats affiliés au "Club des magistrats", une nouvelle organisation syndicale, qui ont annoncé le boycott de l'élection présidentielle du 4 juillet, ont tenu à préciser davantage cette position. "Nous boycotterons les élections tant que l'actuel Code électoral ne sera pas modifié", a en effet déclaré Merzougui Saâd Eddine, porte-parole du syndicat. "Avec l'actuel Code électoral, le rôle du juge est purement statistique, il ne peut même pas surveiller, ni visiter les centres de vote. Il ne fait que valider les résultats qui lui sont présentés", a affirmé le magistrat. Le Club des magistrats algériens demande "la modification de la loi, pour faire en sorte que les juges puissent réellement superviser les élections, et qu'ils assument ainsi leur entière responsabilité", selon le porte-parole du syndicat. C'est, selon lui, le seul motif de boycott des élections. "Notre boycott des élections n'est pas une opposition à l'armée ou au commandement de l'armée", a-t-il assuré.

Le porte-parole du Club des magistrats a salué le dernier discours du chef d'état major de l'ANP, et l'a qualifié d'"historique", "surtout la décision de protéger les citoyens et son appel à éviter la violence et l'atteinte aux biens publics et privés". Un discours qui reflète, selon lui, "le professionnalisme de l'ANP, qui insiste sur la nécessité de ne laisser couler le sang d'aucun Algérien".

Concernant la dénonciation par le général Gaid Salah, de "parties complotant contre le peuple", le Club des magistrats a affirmé, à travers son porte-parole, la disposition de ses membres à "juger ces parties, si c'est en tant que civiles qu'elles ont commis ces méfaits, et à soutenir l'application de la loi avec rigueur, si elles les ont commis en tant que militaires".

R. N.

BOYCOTT DES AUDIENCES

Les avocats poursuivent le mouvement

PAR RIAD EL HADI

Les avocats ont poursuivi, avant hier jeudi, pour la deuxième journée consécutive, le boycott des audiences en soutien aux revendications du Hirk populaire, réclamant le changement du système en place et "le renforcement des libertés, la protection des droits et la consolidation de l'indépendance de la justice", ont déclaré des avocats au niveau du Tribunal de Sidi M'hamed.

Le débrayage des robes noires s'est poursuivi au niveau de la Cour d'Alger et des tribunaux de son ressort, notamment le tribunal de Sidi M'hamed et

celui de Bab El Oued (Bainem), en réponse au mot d'ordre de l'Union nationale des ordres d'avocats (UNOA), et en soutien aux revendications du Hirk populaire, réclamant le changement du système en place et "le renforcement des libertés, la protection des droits et la consolidation de l'indépendance de la justice", ont déclaré des avocats au niveau du Tribunal de Sidi M'hamed.

Ce boycott est prévu jusqu'au lundi prochain, au niveau de toutes les Cours de justice du pays, "sauf pour les délais et

les rendez-vous, en vue de préserver les droits des justiciables", a indiqué un communiqué de l'UNOA, affirmant que la crise actuelle que traverse le pays est "d'ordre politique, avant d'être constitutionnelle", nécessitant "des solutions politiques acceptées par le peuple, dont une transition dirigée par des personnalités consensuelles".

Rejetant l'élection présidentielle du 04 juillet prochain, l'UNOA explique, dans son communiqué, que cette échéance "n'est pas à même de

mener à une transition démocratique et ne peut être crédible si elle est supervisée par le gouvernement actuel et dans le cadre des lois en vigueur", appelant, à ce propos, les autorités publiques, à "respecter le droit constitutionnel à la manifestation pacifique".

A noter, que l'appel de l'UNOA a eu un écho favorable dans les wilayas du pays, à travers des sit-in organisés mercredi par les avocats, devant les Tribunaux et les Cours judiciaires.

R. E.

PROFESSIONNALISME ET RESPECT DE LA DÉONTOLOGIE

Le ministre de la Communication interpelle les medias

Le ministre de la Communication, porte-parole du Gouvernement, Hassane Rabehi, a affirmé jeudi à Alger, que la conjoncture sensible que vit le pays requiert des médias, "un contenu responsable", fondé sur le professionnalisme et le respect de l'éthique et la déontologie.

Il incombe à l'ensemble des responsables du secteur de l'information, de "donner une information correcte et d'être à la hauteur de la mission de sensibilisation et d'orientation au service de l'intérêt du pays, particulièrement en cette conjoncture sensible qui requiert de tout un chacun, un discours responsable plaçant pour des efforts louables, en vue de concrétiser les objectifs escomptés", a déclaré le ministre à la presse, en marge d'une visite au siège de la Télédiffusion d'Algérie (TDA). "Qu'il

s'agisse de médias publics ou privés, nous souhaitons voir primer le professionnalisme et le respect des principes de déontologie", a-t-il poursuivi, relevant que le communiqué rendu public, mercredi, par l'Autorité de régulation de l'audio-visuel (ARAV) à ce propos, "mettait en avant d'importantes règles, à même de servir de fondement au secteur de l'information dans notre pays". L'ARAV avait rappelé dans son communiqué, la nécessité impérieuse de respecter le principe de la déontologie qui lie la profession et les règles, posant le droit du citoyen à une information objective, par une transmission des faits et autres événements de façon neutre, complète et loin de toute appréciation tendancieuse, lors de la transmission des faits et événements, de la diffusion d'images et

d'animation d'interviews et d'entretiens. L'ARAV a rappelé également, la nécessité impérieuse de fournir une information de service public en toute transparence, d'éviter de tendre vers tout parti pris en faveur d'une quelconque entité, quelle que soit sa nature et d'éviter également de porter atteinte à la vie privée, à l'honorabilité des personnes et aux fondements du peuple et aux symboles de la République. D'autre part, le ministre de la Communication s'est félicité des résultats positifs accomplis par la TDA, exhortant tout un chacun à consentir davantage d'efforts, et à œuvrer à trouver les solutions indispensables à certains problèmes soulevés par l'évolution rapide que connaît le secteur des Technologies et Communication.

R. N.

VISITE DE GAÏD SALAH À OUARGLA

Les tentatives ciblant la stabilité de l'Algérie ont échoué et vont encore échouer

Le général de corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP) a souligné, jeudi à Ouargla, au quatrième jour de sa visite à la 4e Région militaire, que toutes les tentatives ciblant la sécurité et la stabilité de l'Algérie "ont échoué et vont encore échouer", indique un communiqué du ministère de la Défense nationale.

ROSA CHAOUÏ

"**T**outes les tentatives désespérées ciblant la sécurité et la stabilité de notre pays ont échoué, et vont encore échouer dans l'avenir, grâce à l'aide d'Allah Le Tout-Puissant, puis grâce aux efforts laborieux et fructueux, que l'Armée nationale populaire, digne héritière de l'Armée de libération nationale, ne cesse de consentir, en s'inspirant de son dévouement aux valeurs de novembre et son message éternel, afin que l'Algérie demeure unie et indivisible, conformément au serment prêté au service de la patrie", a affirmé le général de corps d'Armée.

"A cette fin, nous œuvrons toujours à maintenir la disponibilité opérationnelle à son plus haut niveau, et à mener une parfaite préparation et instruction de nos Forces armées, afin qu'elles puissent détenir, en permanence, les capacités à



accomplir leurs missions, et à s'adapter constamment aux développements de la situation géopolitique et à la complexité des enjeux dans notre sous-région", a indiqué le chef d'Etat-major dans une allocution devant des cadres de l'Armée. Il a précisé, à cet égard, que cela "requiert impérativement de vous en tant que cadres, de veiller au strict respect des programmes de préparation au combat pour les différentes composantes du corps de bataille, à travers l'intensification des exercices tactiques démonstratifs de tirs avec munitions réelles, au profit des différentes Forces et armes".

Le vice-ministre de la Défense nationale a relevé, que "les enjeux majeurs qui nécessitent des efforts inlassables de la

part de l'ANP, sont ceux liés à la sauvegarde de l'indépendance de l'Algérie, à la consolidation des fondements de sa souveraineté nationale et de son intégrité territoriale, et à la préservation de la force et la solidité des liens de son unité populaire".

"Tous les résultats probants que l'ANP a réalisés et ne cesse de réaliser au niveau de nos frontières Sud-est, à l'instar des autres frontières nationales, voire au niveau de l'ensemble du territoire national, sont la résultante d'une vision globale du concept de sécurité adopté par le Haut commandement de l'ANP", a-t-il noté.

R. C.

ATTAQUE ET CONTRE-ATTAQUE AU SIÈGE DU PARTI

Dangereuse escalade au FFS

Rien ne va plus au FFS où le siège national a été attaqué jeudi dernier, par un groupe qualifié de "baltaguiyas" par deux membres de l'instance présidentielle qui accusent Ali Laskri d'être le commanditaire de cette attaque où des armes blanches ont été utilisées. "En ce jour du 18 avril 2019 à 19 H 30, un groupe de baltaguiyas, en possession d'armes blanches, bombes lacrymogènes, sabres, manches à pioches ..., se sont introduits à l'intérieur du siège national du parti, en sommant, sous la menace d'agression, les militants présents de quitter les lieux", indique le communiqué signé par Hayat Tayati et Sofiane Chyoukh.

"Les baltaguiyas, dans leur majorité, portaient des cagoules et leurs identités n'étaient pas reconnues, à l'exception de Moussi Lounes, militant de la section de DBK. Le groupe criminel conduit par Moussi Lounes, a tenté une agression physique sur la personne du membre de l'instance présidentielle, madame Tayati

Hayet, devant les cadres du parti qui ont pris sa défense", ajoute la même source. Les baltaguiyas "ont usé de gaz lacrymogène et d'armes blanches", selon la même source, qui précise que les militants ont donc dû quitter les lieux pour "préserver des vies humaines". Selon le communiqué, les militants ont pu récupérer le siège à 03h30 de la matinée du 19 avril. "Les baltaguiyas ont fui les lieux en empruntant l'issue menant vers l'hôtel el Djazair, après avoir détruit des documents officiels et provoquer des dégâts matériels importants dans les locaux du parti", affirme-t-il. Dans un communiqué publié hier, Ali Laskri dément et s'en prend à ses détracteurs. "Le même scénario s'est reproduit après que des camarades militants ont récupéré le siège hier après-midi, de la main des squatteurs, dont les meneurs sont des extras au parti qui ont utilisé des moyens lourds, dont un camion appartenant à une APC d'Alger, pour défoncer le portail du siège à 3

heures du matin, en détruisant le mur", écrit-il. "Il est de notre devoir de dénoncer les agissements de ceux qui voudraient manifesterment neutraliser et détruire le parti, dont Hayet Tayati qui a été exclue définitivement du parti qui cherche à discréditer les instances du parti, par des allégations mensongères", indique le communiqué.

L'instance présidentielle "appelle l'ensemble des structures et des militants du parti, à resserrer les rangs, se déclare ouverte au dialogue, dans le cadre des statuts et règlements intérieurs du parti pour réunir les conditions nécessaires pour la tenue d'un congrès national rassembleur", ajoute Ali Laskri, qui appelle "le Premier secrétaire national à poursuivre les consultations pour constituer un secrétariat national inclusif, et préparer le conseil national extraordinaire".

R. N.

OULD ABBES CONVOQUE
LE CC DU FLN

Fin de mission pour Mouad Bouchareb

Ould Abbas est de retour et il se prévaut toujours de sa qualité de secrétaire général du parti du FLN. Preuve en est, il vient de demander, par un courrier envoyé, mercredi dernier, au wali d'Alger l'autorisation de réunir le comité central (CC) du parti. Une session qu'il compte organiser au centre international des congrès, le mardi 23 avril. Ainsi donc, il confirme qu'il n'a jamais démissionné de son poste de secrétaire général du vieux parti. Ould Abbas, pour rappel, a démissionné de son poste au mois de novembre dernier, comme rapportée par une source officielle qui s'est confiée à l'APS. Mais, il y a quelques jours, Ould Abbas, qui s'est depuis muré dans le silence, a surpris tout le monde en annonçant qu'il est toujours le secrétaire général FLN. "Avez-vous ma démission ? a-t-il alors lancé, à l'adresse des journalistes comme pour confirmer qu'il n'a jamais démissionné. Ce nouveau rebondissement sonne le glas de Mouad Bouchareb, qui dirige depuis novembre les affaires du parti en tant que coordinateur d'une instance provisoire. Mais avec le mouvement populaire qui secoue le pays, et surtout la démission du président Bouteflika, qui est aussi président du parti, la position de Bouchareb est devenue injustifiable, puisque il est contesté par une très large partie des membres du CC qui ne lui reconnaissent aucune autorité. Ce jeudi, des informations l'ont donné pour démissionnaire. Une information vite démentie par le parti. L'instance dirigeante du parti du Front de libération nationale (FLN) a en effet démenti, dans un communiqué, la démission de son coordonnateur, Mouad Bouchareb. L'instance a affirmé "exercer normalement ses missions", rappelant que les "portes du parti restent ouvertes à tous les cadres et militants, sans exclusive". Elle a "catégoriquement démenti" les informations relayées par des médias concernant la démission de M. Bouchareb, soulignant qu'il s'agit d'informations "infondées et de simples rumeurs". Apparemment, les jours de Bouchareb à la tête du FLN sont comptés. On ne sait pas encore qui va devenir secrétaire général, car Ould Abbas ne sera pas candidat.

13^e CONGRÈS DE L'UGTA

La date sera fixée dimanche

La démission du secrétaire général de l'UGTA avant-hier jeudi, a été annoncée par de nombreux médias et sites d'informations. Une information qui s'est avérée fautive, puisque vite démentie par Abdelmadjid Sidi Said. "Je n'ai pas démissionné. En janvier dernier, j'ai annoncé que j'allais me retirer, donc bien avant le début du hirak. Je vais transmettre le pouvoir à une nouvelle direction lors du prochain congrès, qui devait se tenir en janvier 2020, et dont nous avons décidé d'avancer la date", a déclaré jeudi Sidi Said. Il a aussi annoncé que la Commission nationale de préparation du 13^e congrès va finalement se réunir demain dimanche, et non le samedi 27 avril comme annoncé il y a une dizaine de jours, à l'issue de la réunion de la Commission nationale exécutive à Oran. "La réunion de cette commission était prévue le 27 avril prochain, mais nous avons avancé sa date au dimanche 21 avril, parce que nous avons bien avancé dans les préparatifs" précise Sidi Said, qui nie avoir démissionné de l'UGTA et qui a de nouveau affirmé, qu'il ne sera pas candidat et qu'il va donc quitter le poste qu'il occupe depuis plus de 20 ans. Sidi Said affirme, qu'en organisant ce congrès, c'est "une participation" au changement réclamé par le peuple depuis le 22 février dernier. C'est aussi une participation à la stabilité du pays. "Je n'organise pas ce congrès par contrainte, je ne suis pas candidat, c'est ma propre volonté que j'ai déjà exprimée en janvier dernier", insiste Sidi Said, dont de de nombreux syndicalistes réclament son départ.

R. N.

PRÉPARATION DU MOIS
DU RAMADHANCap sur
l'approvisionnement
des marchés

Le ministre du Commerce, Saïd Djellab a mis l'accent sur la nécessaire mobilisation de tous, pour faire réussir l'opération d'approvisionnement durant le mois sacré du Ramadhan, où la demande augmente sur les marchandises particulièrement les fruits et légumes, a indiqué jeudi, un communiqué du ministère du Commerce. Lors d'une réunion d'orientation qu'il a présidée dans le cadre des préparatifs du mois du Ramadhan, en présence des différentes associations professionnelles, des responsables et des représentants des marchés de gros des fruits de légumes au niveau national, M. Djellab a insisté sur l'impératif respect du prix référentiel, qui sera annoncé par le ministère avant le mois du Ramadhan. Le ministre a également appelé à la poursuite des opérations de sensibilisation et d'accompagnement, particulièrement à l'adresse des commerçants de gros qui constituent le principal maillon dans l'opération d'approvisionnement, le maintien des prix, la préservation du pouvoir d'achat du citoyen et ce, pour mettre un terme à la spéculation. Lors de cette réunion, Djellab a évoqué plusieurs points et propositions formulées par les responsables des marchés de gros, dans le cadre de la coopération et du dialogue ouvert entre le ministère et les partenaires professionnels.

LAGHOUAT

Deux
narcotrafiquants
arrêtés

Deux narcotrafiquants ont été arrêtés mercredi à Laghouat, par un détachement combiné de l'Armée nationale populaire (ANP), qui a également saisi (100) kg de kif traité, alors qu'une quantité de 950 g de la même substance, a été saisie par des éléments de la Gendarmerie nationale à Tlemcen, indique jeudi, le ministère de la Défense nationale (MDN), dans un communiqué. *"Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et grâce à l'exploitation de renseignements, un détachement combiné de l'Armée nationale populaire a arrêté, le 17 avril 2019 à Laghouat (4e Région militaire), deux narcotrafiquants à bord de deux véhicules touristiques chargés de (100) kilogrammes de kif traité, tandis que des éléments de la Gendarmerie nationale ont saisi, à Tlemcen (2e RM), une autre quantité de la même substance, s'élevant à (950) grammes",* précise le ministère. Dans le même contexte, des détachements de l'ANP *"ont appréhendé, lors d'opérations distinctes menées à Djanet (4e RM) et Tamanrasset (6e RM), (61) orpailleurs et saisi deux camions, (15) groupes électrogènes, (10) marteaux piqueurs et (4) sacs de mélange de pierres et d'or brut".*

ACCIDENTS DE LA CIRCULATIONS

12 morts sur
les routes en 24h

Douze personnes ont trouvé la mort sur les routes, durant ces dernières 24h, selon un rapport de la Direction générale de la Protection civile (DGPC). Selon la même source, les unités d'intervention de la Protection civile ont enregistré 2.965 interventions, dont des accidents de la circulation. Dix accidents les plus mortelles ont été enregistrés ayant causé le décès à 12 personnes et des blessures à 15 autres personnes, évacuées vers les établissements de santé. Le bilan le plus lourd à été enregistré au niveau de la wilaya de Biskra, avec 2 personnes décédées et 1 blessé, suite à une collision entre un véhicule et un bus, survenue sur la RN n° 46, commune de Chaïba daïra d'Ouled Djellal. -

R.N

EN PRÉVISION DU RAMADHAN ET DE L'ÉTÉ

Sonatrach augmente
la production de carburants

En prévision du mois sacré et de la prochaine saison estivale, le groupe SONATRACH a revu à la hausse sa production, à hauteur de 200.000 tonnes, afin de maîtriser la demande croissante, a précisé. Mohamed Arkab, ministre de l'Energie, affirmant que "la production nationale en matière de carburants, s'élève actuellement à plus d'un million de tonnes".

PAR RIAD EL HADI

Quant à la demande croissante, notamment pendant le mois sacré, en matière de gaz Butane B13, très utilisé par les citoyens, le ministre a rassuré, que *"le groupe Naftal mettra sur le marché plus de 100.000 nouvelles bouteilles, pendant les mois d'avril et de mai, en vue de couvrir la demande et éviter toute pénurie".*

Pour approvisionner toutes les régions du pays, y compris les régions isolées, en bouteilles de gaz, des points de vente et de distribution seront ouverts dans certaines communes. *"Les services de Naftal se chargeront d'acheminer ces bouteilles aux régions éloignées du pays".*

Cet été, le carburant sera disponible dans toutes les stations-services à travers le pays, y compris les week-ends et les jours fériés, a-t-il soutenu.

Par ailleurs, le ministre a indiqué, que la rencontre avec les cadres de Sonelgaz avait porté sur les préparatifs de l'été 2019, pour s'assurer de la disponibilité de l'énergie, ajoutant qu'une rencontre similaire était prévue avec les cadres de Sonatrach, dans les dix prochains jours.

Ces rencontres ont pour objectif, de garantir les moyens et conditions nécessaires au



citoyen durant le mois sacré du Ramadhan. A une question sur le "Hirak" populaire en Algérie, depuis le 22 février dernier, le ministre a indiqué qu'il constituait *"un point positif révélateur de la bonne santé de la démocratie en Algérie",* ajoutant que les partenaires de l'énergie doivent poursuivre leur travail et s'adapter à la conjoncture.

Le caractère pacifique de ce mouvement qui a démontré au monde entier la maturité du peuple algérien, a transmis un message à tous les partenaires de l'Algérie, au point où des étrangers ont voulu se déplacer en Algérie, pour voir de près cette expérience démocratique.

R.E.

PRODUCTION SUFFISANTE DE L'ÉLECTRICITÉ

Un été sans délestage

CHAHINE ASTOUATI

Le ministre de l'Energie, Mohamed Arkab, a affirmé, jeudi à Alger, que la production de l'électricité, d'une capacité de 15.000, voire 16.000 MW serait *"suffisante",* pour couvrir la demande prévue durant la période allant de mai à septembre prochain. Dans une déclaration à la presse, en marge d'une rencontre consacrée aux préparatifs et dis-

positions pris pour garantir une capacité d'électricité suffisante pour la saison estivale 2019, M. Arkab a assuré que l'Algérie comptait une surproduction de 20.000 MW *"suffisante pour couvrir toute cette demande".*

Il a énuméré 32 stations électriques, dont 24 finalisées et 8 autres en cours de réalisation, pour garantir le transport et la distribution de cette énergie. Plus explicite,

le même responsable a cité également la réalisation de 33 centrales électriques dans le Grand Sud, outre les centrales existantes ayant connu des travaux d'extension pour multiplier leur production, auxquelles s'ajoutent 10 nouvelles centrales mises en service, au niveau des différentes régions du pays, à l'instar de celles d'In Guezzam et de Djanet.

C.A.

PROMOTION DES EXPORTATIONS

Deux caravanes pour la Mauritanie et le Sénégal

Deux caravanes, transportant 700 tonnes de produits algériens, ont démarré mardi vers Nouakchott et Dakar, au titre de la dynamique de la promotion des exportations hors hydrocarbures, et la nouvelle politique de positionnement de l'Algérie en Afrique, a indiqué jeudi un communiqué du ministère du Commerce.

Les deux caravanes, composées de 30 camions du groupe *"Ligitrans",* transportent 620 tonnes de produits algériens, destinés à la capitale mauritanienne, Nouakchott. Cette quantité est composée de 240 tonnes de produits agroalimentaires, 20 tonnes de produits agricoles, 120 tonnes d'emballage, 20 tonnes de produits d'hygiène corporelle, 120 tonnes de produits chimiques, 20 tonnes de literie, 40 tonnes de produits électroménagers et 40 tonnes d'articles de ménage.

L'expédition vers la Mauritanie comprend

27 camions transportant des produits fabriqués par 14 opérateurs économiques algériens, établis dans plusieurs wilayas dont El oued, Sétif, Bouira, Borj Bouariridj, Bejaia, Bumerdès, Alger, Blida, Oran et Mascara. La caravane en question devra arriver à Nouakchott le 23 avril courant, après avoir parcouru une distance de 3.500 km.

S'agissant de la caravane destinée à Dakar, le communiqué précise qu'elle transporte 80 tonnes de produits, dont 60 tonnes de produits agroalimentaires et 20 tonnes de produits d'hygiène corporelle. Ces produits sont fabriqués par deux opérateurs algériens établis respectivement, à Bordj Bouariridj et à Sétif. La caravane devra arriver à Dakar (Sénégal), le 25 avril courant, en parcourant une distance de 3.900 km. A noter, que ce convoi est le sixième depuis l'ouverture du poste frontalier

"Chahid Mustapha-Ben Boulaid" et la création d'une base logistique dans la wilaya de Tindouf, afin de faciliter les opérations d'exportation et renforcer le transport terrestre des marchandises, et un septième convoi est prévu prochainement.

Il est également à rappeler, que le convoi transportant la marchandise pour la participation à l'Exposition spécifique des produits algériens à Nouakchott, qui s'est déroulée du 23 au 29 octobre 2018, et qui a abouti à la signature de 25 contrats d'exportation de produits algériens vers la Mauritanie, est passé par le même poste frontalier terrestre.

R.N.

BANQUE D'ALGÉRIE, COMITÉ DE VEILLE DES TRANSFERTS DE DEVICES

Un organe de vigilance et de monitoring

Le Comité, créé récemment pour assurer la veille des transferts en devises vers l'étranger, est un outil de "vigilance" et de "monitoring", qui ne vient, en aucun cas, se substituer au contrôle exercé par la Banque d'Algérie (BA), dans le cadre de ses prérogatives légales, selon le ministère des Finances.

Il ne s'agit en aucun cas d'un organe de contrôle, créé pour se substituer au contrôle exercé par la BA dans le cadre de ses prérogatives légales. Il est nullement question d'entraver les prérogatives de cette institution", a déclaré une source du ministère. Le nouveau Comité, composé de hauts fonctionnaires du ministère des Finances, de représentants de la BA et de la Communauté bancaire (Abef), doit se réunir "régulièrement" pour observer l'évolution des flux des transferts en devises et de la balance commerciale, a précisé la même source. Un rapport est alors élaboré et présenté au ministère des Finances pour être ensuite transmis au Premier ministre. Le Comité n'a cependant pas le droit de prendre de décisions, sa mission étant limitée à la veille, précise-t-on. Cette mission consiste, notamment, à "s'assurer que les opérations de transferts en devises par les banques, en tant qu'intermédiaires agréés, sont exécutées dans le "strict respect" de la réglementation des changes édictée par la BA. Il s'agit des transferts en devises effectués dans le cadre des importations de biens et services, des investissements à l'étranger effectués par un opérateur résidant en Algérie, lesquels transferts ne peuvent avoir lieu que s'ils sont autorisés par le Conseil de la monnaie et du crédit (CMC) et complétés par une activité locale et, enfin, des investissements directs en Algérie pour ce qui est du rapatriement des dividendes. Par ailleurs, s'agissant de transferts de cash, relatifs à des exportations physiques de billets de banques, celles-ci sont également encadrées "rigoureusement" par la réglementation en vigueur. Ils font l'objet d'un contrôle strict au niveau des postes frontaliers par les services compétents. Ainsi, toutes les transac-

tions financières de l'Algérie avec le reste du monde sont "extrêmement encadrées et strictement contrôlées", au point où certains pays reprochent à l'Algérie une réglementation "tatillonne", soutient la même source. "Il n'y a aucune faille dans le système de contrôle des transferts en devises. Cela dit, quelle que soit la rigidité d'une loi, elle ne pourra jamais dissuader tous les fraudeurs", observe-t-on. Il est à rappeler que la loi sur la Monnaie et le Crédit, qui constitue la pierre angulaire en matière d'organisation de ces transactions, confère les prérogatives de contrôle des changes et de la balance des paiements à la Banque centrale, une mission déléguée aux banques primaires.

En cas de pratiques contraires à la législation et la réglementation des changes, le règlement 07-01 de février 2007 relatif aux règles applicables aux transactions courantes avec l'étranger et aux comptes devises autorise la Commission bancaire à retirer à la banque concernée la qualité d'intermédiaire agréé, au titre des opérations du commerce extérieur et de change.

Importations : méthode de contrôle des transferts

Selon le même règlement, en cas d'importation, le montant à transférer ne peut excéder ni la part transférable prévue par le contrat et son avenant, ni le montant des factures définitives du bien ou du service importé. Tout écart, par rapport aux montants initialement indiqués doit être dûment justifié. La banque exécute, sur ordre de l'opérateur, tout transfert à destination de l'étranger sous réserve de la remise, par cet opérateur, des documents attestant l'expédition des marchandises à destination exclusive du territoire douanier national et les factures définitives y relatives. Le transfert peut également s'effectuer sur la base des factures définitives et des documents douaniers de mise à la consommation des marchandises. Pour règlement des importations de services, le transfert s'effectue sur la base du contrat et/ou de la facture définitive dûment visée par l'importateur résident accompagné(s) de l'attestation de service fait ainsi que de toute autre pièce ou autorisation éventuellement requise, délivrée par l'administra-

tion compétente. Au titre d'importation de services, dans le cadre d'une sous-traitance, le transfert doit être expressément prévu par le contrat de base. Une copie de la réclamation est alors adressée, pour information, à la Direction Générale des Douanes. La copie certifiée conforme à l'original "Prima", établie par le bureau des douanes et ensuite transmise au guichet domiciliaire concerné ou le document admis comme équivalent, peut être prise en considération par ce dernier pour l'apurement du dossier d'importation. Au terme de la période de contrôle des dossiers de domiciliation des opérations à l'importation, la banque domiciliaire apure le dossier s'il est régulier et conforme aux dispositions réglementaires. Si le dossier présente des excédents de règlement, les observations nécessaires sont adressées à l'importateur résident pour l'amener à compléter le dossier ou à le régulariser. En cas de non-régularisation et/ou si l'excédent de règlement dépasse la contre-valeur de 100.000 DA, une copie du dossier est transmise à la Banque d'Algérie, après un délai supplémentaire de 30 jours. Dans ce cas, l'opérateur est sanctionné par la BA et peut même être inscrit au fichier national des fraudeurs.

Par ailleurs, la Banque centrale exerce régulièrement des contrôles a posteriori des transactions financières avec l'étranger et établit, le cas échéant, des procès-verbaux d'infraction qui sont transmis aux juridictions compétentes.

La pré-domiciliation bancaire : un outil de contrôle efficace

Le contrôle des transferts en devises a été, en outre, renforcé par l'introduction par la BA, en octobre 2017, de la pré-domiciliation bancaire pour ce qui est des opérations d'importation de biens destinés à la revente en l'état. Conformément à cette instruction, la domiciliation de toute opération d'importation de ces biens "doit s'effectuer au moins trente jours préalable-ment à l'expédition de la marchandise". Elle est, en outre, tributaire de la Constitution, par l'importateur auprès de sa banque domiciliaire, d'une provision d'un montant au moins égal à 120% de la valeur de l'opération d'importation.

Opération préalable à tout transfert/rapatriement de fonds, engagement et/ou au dédouanement, la domiciliation bancaire consiste en l'ouverture d'un dossier qui donne lieu à l'attribution d'un numéro de domiciliation par l'intermédiaire agréé domiciliaire de l'opération commerciale. Ce dossier doit contenir l'ensemble des documents relatifs à l'opération commerciale. L'apurement du dossier de commerce extérieur consiste pour la banque à s'assurer de la régularité et de la conformité de la réalisation des contrats commerciaux et du bon déroulement des flux financiers auxquels ils donnent lieu au regard de la réglementation des changes en vigueur. Selon le même règlement, la banque doit saisir, sans délai, la Banque d'Algérie, de toute irrégularité ou retard dans l'exécution des mouvements de fonds de et vers l'étranger.

Pour l'acceptation des dossiers de domiciliation et de tout engagement devant mener à un paiement par transfert de devises vers l'étranger, la banque doit tenir compte, notamment de la régularité de l'opération concernée au regard de la législation et de la réglementation en vigueur et de la surface financière de son client.

Tout règlement ou engagement financier prévu au contrat commercial ne peut être effectué que lorsque la banque dispose des factures définitives, des documents d'expédition ou du (des) document(s) douanier(s) de mise à la consommation pour l'importation de biens, ainsi que des attestations de service fait pour l'importation de services. Le 26 mars dernier, la BA avait indiqué que le "prétendu emballement" des transferts de capitaux par le canal bancaire, rapporté par certains médias, était "dénué de tout fondement".

Au cours des deux premiers mois de 2019, "il n'a été constaté aucune augmentation significative des transferts en devises par rapport aux mêmes mois des trois années précédentes", relève la BA, précisant que le dinar étant l'unique monnaie qui a cours légal en Algérie, aucune banque, et en aucun cas, ne peut octroyer et n'a octroyé un crédit en dollars ou en toute autre monnaie que le dinar. C'est le cadre légal. Toute autre assertion est infondée.

R. E.

EN DÉPIT DES DIFFICULTÉS FINANCIÈRES

La situation économique de l'Algérie maîtrisée

Le ministre de la Communication et porte-parole du gouvernement, Hassane Rabehi, a affirmé que la situation économique en Algérie était "maîtrisée en dépit de toutes les difficultés financières", grâce aux différentes mesures prises ces dernières années. "La situation économique en Algérie est maîtrisée en dépit de toutes les difficultés financières", a rassuré M. Rabehi lors d'une conférence de presse animée à l'issue de la réunion du Conseil de gouvernement. "Contrairement à plusieurs pays dont l'économie est basée sur l'exportation des matières premières, l'Algérie, qui n'a pas de dette extérieure, jouit toujours de ses réserves de change", a-t-il ajouté. Evoquant les facteurs ayant favorisé cette situation, le porte-parole du gouvernement a mis en avant les efforts

consentis récemment par l'Etat dans le but de diversifier ses produits hors hydrocarbures, lesquels ont permis, selon le ministre, à l'"économie nationale de réaliser, notamment ces dernières années, certains revenus à travers la promotion de ses produits".

A ce propos, Rabehi a rappelé, également, "la rationalisation des importations, que le gouvernement actuel entend poursuivre pour permettre au pays de recouvrer sa santé financière". Par ailleurs, le ministre a indiqué que les pouvoirs publics étaient optimistes quant à la hausse des cours de pétrole dans les prochains mois pour s'aligner à ceux enregistrés l'année passée, en se basant sur des estimations mondiales faisant état de prometteuses perspectives dans ce sens. Il a précisé, dans ce sillage,

qu'à 71 USD le baril, l'Algérie pourra mettre en œuvre tous les programmes destinés aux volets social et économique. Parmi les facteurs positifs sur l'amélioration de la situation financière, les études des experts qui prévoient que l'économie mondiale devrait connaître début 2020, une nouvelle dynamique grâce à la dynamique que connaîtront certains pays émergents, notamment la Chine et l'Inde, a-t-il ajouté. Le Conseil de gouvernement a examiné, lors de sa réunion tenue ce mercredi, plusieurs projets de décret exécutifs, à savoir le projet de décret exécutif fixant les conditions et modalités de la prise en charge par le Trésor de l'application des bonifications des taux d'intérêt sur les crédits d'investissement octroyés par les banques et les institutions financières dans

le cadre de la concrétisation des dispositions de la Loi de finances complémentaire 2018, outre le projet de décret exécutif fixant les types de superficies irriguées. Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire a présenté un exposé sur l'élaboration de marchés de gré à gré pour l'acquisition de matériel au profit du secteur ainsi que le projet de marché de gré à gré pour la réalisation d'un camp de repos et de loisirs à Tlemcen. Pour sa part, le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière a présenté un exposé sur un projet de marché de gré à gré portant réalisation d'un hôpital de 240 lits à Sidi Aïssa, a indiqué le rapport remis par le porte-parole du gouvernement.

R. E.

ALGER, CENTRE DE THALASSOTHÉRAPIE DE SIDI-FREDJ

Signature de 5 conventions entre 3 secteurs

5 conventions-cadres ont été signées entre les ministères du Tourisme, du Travail et de la Santé, portant consolidation de la coopération entre les trois secteurs en vue de généraliser l'accès aux services prodigués par le centre de thalassothérapie de Sidi Fredj et les stations thermales.

La 1^{re} convention dont la cérémonie de signature s'est déroulée en présence des ministres du Tourisme et de l'Artisanat, Abdelkader Benmessaoud, du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Hassan Tidjani Haddam et de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Mohamed Miraoui, vise à promouvoir le partenariat entre la Chambre nationale de l'artisanat et des métiers et la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés pour renforcer la couverture sanitaire et sociale au profit des artisans, en favorisant leur accès à la protection sociale et aux prestations du centre de thalassothérapie et des stations thermales. Signée entre le centre de thalassothérapie et le comité de participation et des œuvres sociales d'Air Algérie, la 2^e convention tend à faire profiter les fonctionnaires et travailleurs de la compagnie des services du centre à des prix concurrentiels. Signée entre ledit centre et la Direction de l'action sociale, de la santé et des sports de la Direction



générale de la Sûreté nationale (DGSN), vise à renforcer la prise en charge sanitaire au profit des travailleurs du secteur de la sûreté nationale. Dans ce sens, deux conventions ont été signées entre le centre de thalassothérapie et la Cnas au profit des travailleurs et fonctionnaires. En marge de cette rencontre, le ministre du tourisme a présidé les travaux de la journée scientifique sur la thalassothérapie dans les stations thermales, où il a souligné la nécessité de "renforcer l'investissement dans ce genre de tourisme", d'autant que l'Algérie "dispose de 223 stations thermales, d'où la nécessité de leur exploitation afin de redynamiser le secteur du tourisme, créateur de richesses". Le ministre a rappelé que 80 contrats de concession avaient été octroyés à des investisseurs privés pour réaliser des projets dans des stations thermales. Dans le même contexte, M. Benmessaoud a indiqué que 60 projets

enregistrés, dont 35 en cours de réalisation, étaient répartis sur 25 wilayas disposant de stations thermales. Concernant la convention signée avec la chambre nationale de l'artisanat et la Caisse nationale de sécurité sociale des non-salariés (Casnos), M. Benmessaoud a affirmé qu'elle permettrait aux artisans d'"intégrer le réseau social, notamment ceux qui activent dans le marché parallèle (non déclarés) afin de bénéficier de la protection sociale".

Le ministre de la Santé a souligné l'importance de cette "convention signée avec le secteur du tourisme pour accompagner les employeurs en matière de formation, notamment dans les spécialités de thalassothérapie en faveur des personnes atteintes de maladies articulaires pour alléger les dossiers médicaux et administratifs en leur faveur".

TIPASA, STATION D'ÉPURATION DES EAUX USÉES DE BOU-ISMAÏL

Des tests techniques en cours

Des tests techniques ont été lancés, mardi, au niveau de la station d'épuration des eaux usées de Bou-Ismaïl (Tipasa) en perspective de sa mise en service au profit de huit communes de l'est de la wilaya, en présence du ministre des Ressources en eau, Ali Hammam. "Cette mise en service future permettra l'éradication de 20 déversoirs d'eaux usées vers la mer, dont notamment des eaux industrielles relevant du groupe Tonic - emballage", a indiqué le ministre dans une déclaration à la presse, à l'issue d'une visite d'inspection, réalisée en compagnie du wali Mohamed Bouchama, au niveau de cette station d'épuration, ayant enregistré un énorme retard dans sa concrétisation. "Une vingtaine de déversoirs d'eaux usées (industrielles notamment), à l'origine d'une importante dégradation de l'environnement, seront éradiqués à l'entrée en exploitation de ce

projet, destiné au profit d'une population globale de 230.000 âmes", a-t-il dit. Dans son intervention à l'occasion, le wali a annoncé l'entrée en exploitation de cette station pour "mai prochain". Elle est destinée au traitement des eaux usées des communes de Daouda, Fouka, Bou-Ismaïl, Koléa, Chaibia, Khemisti, Hattatba, et Bouharoune, avant leur exploitation dans l'irrigation agricole. Outre son intérêt écologique et dans l'irrigation agricole, cette station d'épuration sera d'une contribution avérée dans la "restitution du visage avenant et de la beauté du littoral de Bou Ismail et de ses plages, dont l'attractivité sera certainement à la hausse durant la saison estivale prochaine, au même titre que toute la côte Est de Tipasa", a estimé le chef de l'exécutif. Le nouveau ministre des Ressources en eau a, également, procédé à la mise

en service d'un réservoir d'eau (5.000 m³) au lieu-dit "Chaik" de Bou-Ismaïl, sur la route de Koléa, destiné à l'amélioration de l'alimentation en eau potable (AEP) des communes de Fouka, Bou-Ismaïl et Koléa, en portant la moyenne d'approvisionnement à 20h/J. M. Hammam a, par la même, donné son accord de principe au wali, pour le financement d'un projet AEP au profit de la localité la plus pauvre de la wilaya, à savoir la commune montagnaise de Beni-Milek(à l'extrême Ouest), dont le projet devrait être affecté d'une enveloppe combinée (entre le budget de la wilaya et de programmes sectoriels). Un autre accord de principe a été signifié, par le ministre, pour le financement de la réalisation de deux forages, pour l'eau potable, dans les régions de Hadjout et Hattatba.

APS

TIZI-OUZOU

Le barrage de Taksebt rempli à 100%

Le barrage de Taksebt (wilaya de Tizi-Ouzou) a atteint un taux de remplissage de 100 % à la faveur des pluies et de la neige importantes enregistrées depuis le début de l'hiver jusqu'au jour d'aujourd'hui, a indiqué le Directeur des ressources en eau (DRE), Djouder Mokrane, qui a fait état du rejet d'un surplus de 24.000 m³ dans la vallée du Sébaou. Ce taux de remplissage maximum a été atteint dans la nuit de lundi vers 23H30mn, a indiqué à l'APS le DRE, précisant que cet ouvrage hydraulique, d'une capacité de stockage de 180 millions de m³, qui était rempli à 91 % le 20 mars dernier à reçu des apports en eau importants ces derniers jours et son remplissage à 100 % était prévisible.

Le surplus d'eau est automatiquement déversé dans le Sébaou et, selon les estimations de la matinée de mardi, quelque 24.000 m³ d'eau ont été ainsi rejeté et permettront d'augmenter la nappe phréatique qui alimente les forages, mais aussi l'agriculture dans la Vallée du Sébaou et sera bénéfique à tout l'écosystème de cette région.

Le barrage de Taksebt qui alimente en eau potable la wilaya de Tizi-Ouzou et une partie d'Alger et de Boumerdes a enregistré son plus faible taux de remplissage en 2017. Il avait été enregistré une baisse drastique du volume d'eau emmagasinée, qui était en dessous des 40 %, dû à un hiver exceptionnellement sec.

BLIDA

Sauvetage d'une personne tombée dans un puits de 40m de profondeur

Une personne tombée dans un puits de 40 mètres de profondeur a été sauvée par les équipes des plongeurs et d'intervention en lieux difficiles de la Protection civile de la wilaya de Blida, a-t-on appris, dimanche, auprès de la direction de ce corps constitué.

L'intervention des éléments de la Protection civile a été entamée immédiatement après la réception d'une alerte, samedi soir, à propos d'une personne (46 ans), ayant fait une chute dans un puits de 40 mètres de profondeur au centre Gheraba de la commune de Soummaâ (est de Blida), a-t-on ajouté de même source, signalant que l'opération de sauvetage a "duré pas plus d'une quarantaine de minutes".

La victime a été transporté à l'établissement hospitalier de Boufarik, où il se trouve en bonne santé.

Agences

TÉBESSA, PRISE EN CHARGE DES ENFANTS DÉFICIENTS MENTAUX

Un premier centre agréé dans la commune de Cheria



La wilaya de Tébessa dispose de pas moins de 950 enfants autistes, selon les statistiques établies au début de l'année 2019.

PAR BOUZIANE MEHDI

Un centre agréé par le ministère de la Solidarité nationale, de la famille et de la condition de la femme, spécialisé dans la prise en charge des enfants autistes et déficients mentaux, sera créé "courant 2019" dans la commune de Cheria (45 km au sud de Tébessa). C'est ce qu'a révélé à l'APS la présidente de l'association "Djissr El Amal", dont la mission est justement la prise en charge de cette catégorie sociale. "L'ouverture de cette structure sociale, la première du genre, prévue

au titre de l'exercice 2019, vise à venir en aide à cette frange des enfants autistes et déficients mentaux dans le volet psychopédagogique", a précisé à l'APS, Soumia Sebti.

La wilaya de "Tébessa dispose de pas moins de 950 enfants autistes, selon les statistiques établies le début de cette année par cette association, créée le 12 janvier 2013", a indiqué la même responsable.

La même "association assure une prise en charge éducative des enfants autistes et déficients mentaux à travers 9 classes concernant le palier primaire de la section préparatoire à la quatrième année et cela dans les grandes communes de la wilaya à savoir, les villes de Bir el-Ater, de Cheria et de Tébessa", a rappelé cette présidente, en attendant, selon elle, "l'ouverture d'autres classes afin de garantir la formation et l'intégration

de cette catégorie dans la société".

La prise en charge pédagogique de ces enfants se fera également, ajoute la même source, aux centres spécialisés implantés dans les communes de Tébessa et de Cheria, encadrée par une équipe ayant bénéficié d'une formation annuelle autour des méthodes de prise en charge des enfants autistes, sous l'égide des spécialistes de divers pays arabes à l'instar de la Jordanie, l'Égypte et l'Arabie saoudite.

"Assurer une prise en charge particulière en faveur de cette frange sociale, et réaliser un diagnostic précoce de cette maladie avec la collaboration de médecins psychologues ainsi que des orthophonistes afin de réduire les souffrances des parents de ces enfants et garantir leur accompagnement, sont les objectifs de l'association - Djissr el Amal-", a affirmé Mme Sebti.

B. M.

EL-TARF, CONVERSION DES REGISTRES DE COMMERCE

Plus de la moitié des commerçants détient le registre électronique

L'opération de conversion du registre de commerce classique en un registre de commerce électronique a atteint un taux de 50,49 % dans la wilaya d'El Tarf, a indiqué jeudi le préposé au registre au niveau de l'antenne locale du centre national du registre de commerce (CNRC).

"L'opération devant être clôturée initialement ce jeudi a été prorogée jusqu'à fin du mois de juillet 2019", a ajouté Smail Messaoud, précisant que "sur 25.896 commerçants enregistrés, 13.076 ont opté, pour l'instant, pour la version électronique du registre".

La prorogation du délai de trois autres mois a été décidée par la tutelle dans le but de permettre aux commerçants "retardataires" de procéder à la

conversion de leurs registres de commerce classiques en registres électroniques. Un traitement moyen de l'ordre de 150 dossiers par jour est enregistré ces derniers jours au niveau de l'antenne d'El Tarf qui "connaît une affluence importante" des commerçants désirant basculer dans la version électronique, a-t-on soutenu.

Lancé en juin 2014, cette campagne vise, a-t-on expliqué, "à doter les opérateurs économiques d'un code RCR (registre de commerce électronique) destiné à faciliter la lecture des informations pour tous ceux qui disposent d'un smartphone avec appareil de photo et de l'application du CNRC, téléchargeable gratuitement".

En plus de l'assainissement de la liste

des commerçants, cet instrument a pour objectif, a-t-il affirmé, de lutter contre la fraude et différentes autres pratiques ne respectant pas la réglementation en vigueur.

Aussi, une dizaine de campagnes de sensibilisation, dont quatre (4) émissions radiophoniques émises sur les ondes de la radio locale, a été organisée, "par les services de la direction du commerce de la wilaya d'El-Tarf afin d'expliquer les avantages accordés par ce registre électronique et inciter les commerçants qui ne l'ont pas encore fait à procéder à cette conversion avant la fin du délai prévu", a indiqué le même responsable.

APS

BISKRA

Baisse

"significative" des cas de leishmaniose cutanée

Le nombre de cas de leishmaniose cutanée recensés dans la wilaya de Biskra a diminué de manière "considérable" par rapport à ces dernières années atteignant actuellement les 1.200 cas, a-t-on appris lundi du chef service de la prévention de la direction locale de la santé et population.

Les cas de leishmaniose cutanée enregistrés dans la région de Biskra ont reculé de 70 % selon ce même responsable qui a souligné qu'avant ces cinq dernières années, les services hospitaliers relevaient en moyenne près de 5.000 cas.

Il a par ailleurs indiqué que cette baisse significative est le fruit des multiples campagnes de prévention et du traitement des foyers de cette maladie avant d'affirmer que le programme de lutte contre la leishmaniose cutanée a pour but à court terme de faire baisser le nombre de personnes touchées par cette infection à moins de 1.000 cas/an.

Pour rappel, la leishmaniose cutanée est une infection cutanée provoquée par un parasite unicellulaire, transmis par des piqures de phlébotome.

Afin de lutter contre efficacement cette maladie il est recommandé d'éliminer les hôtes réservoirs du parasite et d'éviter les endroits infectés.

Une opération de lutte contre cette maladie est actuellement menée à travers les 33 communes de la wilaya par une entreprise publique en coordination avec les services spécialisés et les assemblées populaires communales.

CONSTANTINE

360.000

comprimés psychotropes saisis

Une quantité de 361.900 comprimés psychotropes a été saisie par les éléments de la Brigade de recherche et d'intervention (BRI) relevant du service de la Police judiciaire de la sûreté de la wilaya de Constantine qui ont démantelé un réseau spécialisé dans le trafic de drogues au niveau national, a-t-on indiqué jeudi dans un communiqué de la cellule de communication de cette institution sécuritaire.

Cette affaire a été déclenchée sur la base d'informations parvenues à cette brigade, indiquant une activité de trafic de grandes quantités de psychotropes par un groupe de malfaiteurs, a précisé la même source, soulignant que les enquêtes, diligentées depuis près de 6 mois, ont permis d'identifier les 15 membres de ce réseau criminel, âgés entre 28 et 54 ans. Inscrite dans le cadre de la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes, notamment celles liées au trafic de psychotropes et de drogue, cette opération, considérée comme étant "la plus importante du genre", a permis de confisquer plusieurs équipements utilisés dans la falsification de documents officiels, 4 téléphones portables, 2 véhicules, dont 1 touristique et 1 autre utilitaire, une quantité de drogue, des sommes d'argent, deux armes blanches et une bouteille de gaz lacrymogène.

Agences

SALAMÉ:

L'offensive de Haftar a créé une impasse en Libye

L'émissaire de l'ONU en Libye, Ghassan Salamé, a indiqué jeudi que l'offensive lancée par les troupes de Khalifa Haftar contre la capitale libyenne Tripoli, avait abouti à une "impasse" et a mis en garde contre un "embrasement généralisé" dans le pays.

Depuis le 4 avril, les troupes conduites par Haftar ont lancé une agression contre la capitale libyenne, siège du gouvernement d'union nationale (GNA) reconnu par la communauté internationale. Depuis plusieurs jours, ces troupes piétinent au sud de la capitale, les lignes de front se situant entre 12 et 50 km de Tripoli. "(...) il y a deux semaines, nous observons une impasse militaire", a dit M. Salamé dans un entretien à l'AFP à Tripoli. "Il n'y a pas eu de mouvement spectaculaire depuis deux semaines (...) la ligne de front ne bouge pas beaucoup". Depuis le 4 avril et le début de l'offensive, 205 personnes ont péri 913 ont été blessées, dont des civils, selon un dernier bilan de l'organisation mondiale de la santé (OMS). L'Organisation internationale pour les migrations (OIM) a elle fait état de 25.000 déplacés en deux semaines. Pour M. Salamé, des "divisions internationales" ont "encouragé" le maréchal Haftar à se lancer à la conquête de Tripoli. "Ces divisions sont pour moi une source de souci aussi grande que les combats". "J'agis avec énormément de détermination pour refaire l'unité internationale autour du plan d'action de l'ONU" en vue notamment d'élections générales en Libye, et de "l'autre côté, pour qu'on ne reste pas dans cette impasse militaire", a-t-il poursuivi.

M. Salamé a en outre indiqué qu'il allait rappeler au Conseil de sécurité qui se réunit jeudi soir "que l'aspect localisé (des combats) durant les quinze derniers jours ne doit pas rassurer (les pays membres) et qu'il y a une possibilité d'embrasement généralisé". Les pays membres du Conseil de sécurité "doivent être beaucoup plus actifs et beaucoup plus unis pour endiguer un tel embrasement", a-t-il poursuivi. Il a en outre indiqué qu'une "partie de mon travail et celui du secrétaire général (de l'ONU) est de tenter d'éviter le pire qui serait des interventions extérieures directes dans le conflit", avant d'ajouter: "Je ne souhaite pas du tout pour les Libyens (...) que (leur pays) devienne un terrain pour un conflit (entre) puissances étrangères".

Appels à juger les criminels

Le gouvernement d'union nationale (GNA) a réitéré son appel à juger l'officier en retraite Khalifa Haftar et ses troupes qui ont mené mardi soir des bombardements aveugles sur Tripoli, et réaffirmé qu'il allait présenter tous les documents à la Cour pénale internationale (CPI) pour "crimes de guerre et crimes contre l'humanité". Le porte-parole du GNA, Mohaned Younes a, lors d'une conférence de presse, déclaré jeudi un deuil de trois jours après la mort de 14 civils dans ces raids nocturnes qui ont également fait une quarantaine de blessés.

Il a réaffirmé que le gouvernement d'union "a pris des mesures pour soumettre cette affaire à la CPI et au Conseil de sécurité de l'ONU pour juger les criminels" en référence à Haftar et ses troupes armées autoproclamée Armée nationale libyenne (ANL), qui ont lancé début avril des agressions en vue de s'emparer de la capitale Tripoli. Le porte-parole du GNA a aussi rassuré les Tripolitains que les forces gouver-



nementales "poursuivent leur progression" en vue de sécuriser la capitale faisant part de "succès" sur plusieurs axes autour de la capitale. M. Younes a, en outre, indiqué que le GNA reste soudé et travail en cellule de crise, au moment où les missions diplomatiques libyennes poursuivent leur travail à l'étranger et transmet la voix des Libyens à la communauté internationale, a ajouté le même responsable, soulignant qu'"aucune ambassade n'est complice avec Haftar". Indignation et appels à un cessez-le-feu immédiat Qualifiant une nouvelle fois les bombardements sur des zones habitées à Tripoli de "crimes contre l'humanité", le porte-parole du GNA a réitéré la nécessité du retour des forces de Haftar à leurs positions" dans l'Est, et à l'arrêt des agressions, "pour ouvrir la voie à la solution politique" à la crise qui frappe le pays depuis 2011. "Nous sommes prêts à toutes les options" pour faire face à la situation, a-t-il ajouté avant de déplorer que les agressions des forces de l'ANL ont entravé l'enseignement dans plusieurs établissements scolaires privant ainsi d'école quelque 120.000 élèves. Pour rappel, au moins 205 personnes ont été tuées et 913 blessées depuis le début des agressions, le 4 avril, contre Tripoli, selon un nouveau bilan communiqué jeudi par l'Organisation mondiale de la santé (OMS). De son côté, l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), a fait état de 25.000 déplacés, dont plus de 4.500 en 24 heures, "la plus forte augmentation de déplacements en un jour à cause des hostilités à Tripoli et dans ses environs, alors que plus de 2.500 personnes ont été déplacées au cours des dernières 24 heures dans la région. A l'ONU également, les appels se sont multipliés en vue de parvenir à un cessez-le-feu humanitaire en Libye, notamment face à des "bombardements aveugles" qui font "beaucoup de victimes" dans la banlieue de Tripoli. Selon les premiers rapports médicaux, les victimes civiles de l'attaque de la nuit de mardi comprennent des femmes et des enfants blessés, ainsi qu'une famille dont la mère, la fille et la petite-fille ont toutes été tuées. "L'utilisation aveugle d'armes explosives dans les zones civiles constitue un crime de guerre", s'est indigné l'émissaire de l'ONU en Libye, Ghassan Salamé, qui dirige également la Mission d'appui des Nations unies au Libye (MANUL). Le droit international humanitaire et les droits de l'Homme doivent être pleine-

ment respectés et toutes les mesures possibles pour protéger les civils et les infrastructures civiles doivent être prises, a-t-il ajouté. Préoccupée par les derniers développements en Libye, l'Allemagne qui assure la présidence du Conseil de sécurité pour le mois d'avril, a appelé ce dernier à tenir une réunion d'urgence sur la situation en Libye, appelant à "la recherche d'une solution à la crise actuelle", provoquée par les agressions des troupes de Haftar contre Tripoli. En réponse à cet appel, le Conseil de sécurité tient ce jeudi une réunion d'urgence à huis clos, selon l'AFP. Par ailleurs, d'intenses efforts onusiens ont été entrepris depuis une semaine pour discuter d'un cessez-le-feu en Libye après l'agression des troupes de Haftar venant de l'Est du pays pour s'emparer de la capitale libyenne, où se trouve le siège du GNA, reconnu par la communauté internationale. Des diplomates en poste à New York ont déclaré qu'un projet de résolution présenté par la Grande-Bretagne aux 14 autres membres du Conseil de sécurité exigeant un cessez-le-feu et autorisant l'acheminement sans condition d'aide humanitaire dans les zones de combat proches de Tripoli est toujours en discussion.

Un deuil national décrété après la mort de civils à Tripoli

Le Conseil présidentiel du Gouvernement d'union nationale en Libye (GNA) a décrété jeudi un deuil national pendant trois jours dans tout le pays, suite à la mort de six civils, dont deux femmes, tués la veille lors de tirs de roquettes sur des quartiers résidentiels au sud de Tripoli, ont rapporté des médias locaux.

Le Conseil présidentiel du GNA a décidé d'un deuil national de trois jours, alors que les quotidiens libyens sont sortis jeudi en noir et blanc en signe de deuil et de condamnation de l'agression meurtrière menée par les troupes de Khalifa Haftar contre la ville de Tripoli et ses environs, ont ajouté les mêmes sources.

Au moins sept puissantes explosions ont secoué le sud de Tripoli mardi soir vers 21H30 GMT, faisant 6 morts dont deux femmes et plus de 30 blessés ont indiqué des médias libyens. Le chef du Gouvernement d'union nationale, Fayez al-Sarraj, qui s'était rendu dans la nuit de mardi à mercredi aux quartiers d'Abou Slim et Al-Antissar, dans le sud de Tripoli, touchés par les tirs de roquettes, a

dénoncé "la sauvagerie et la barbarie" des troupes commandées par le Khalifa Haftar, qu'il a qualifié de "criminel de guerre".

"Nous allons présenter demain tous les documents à la Cour pénale internationale (CPI) pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité", a-t-il souligné, dans une vidéo publiée par son service de presse. M. al-Sarraj a estimé qu'il était "de la responsabilité juridique et humanitaire du Conseil de sécurité de l'ONU et de la communauté internationale, de tenir ce criminel responsable de ses actes".

De combats violents opposent depuis le 4 avril en banlieue sud de Tripoli les forces du Gouvernement d'union nationale, reconnu par la communauté internationale, aux troupes conduites par Haftar, qui souhaitent s'emparer de la capitale, siège du GNA.

Les combats ont fait en deux semaines au moins 205 morts et plus de 950 blessés, selon un dernier bilan de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Les appels se sont multipliés ces derniers jours au sein de la communauté internationale en vue de parvenir à un cessez-le-feu humanitaire et à l'arrêt des agressions.

Le Conseil de sécurité des Nations unies tiendra, jeudi, une réunion urgente, convoquée par l'Allemagne, en tant que membre non permanent, pour trouver une solution à la crise libyenne, alors que la Grande Bretagne avait présenté déjà un projet de résolution visant à exiger un cessez-le-feu et à l'accès de l'aide humanitaire aux zones touchées par les bombardements des troupes de Khalifa Haftar, qualifiées d'"aveugles" par l'envoyé spécial de l'ONU en Libye, Ghassan Salamé.

3.000 MIGRANTS PRIS AU PIÈGE EN LIBYE

Le HCR tire la sonnette d'alarme

Le Haut commissariat pour les réfugiés (HCR) a lancé, hier vendredi, un message d'alerte sur le sort de plus de 3.000 réfugiés et migrants se trouvant actuellement dans des centres exposés aux combats violents dans la capitale libyenne, exprimant son "extrême préoccupation" pour leur vie, ont rapporté des médias locaux. L'agence de l'ONU a annoncé avoir évacué 163 réfugiés victimes de l'escalade des combats en Libye vers le Niger voisin, soulignant que plus de 3.000 autres restaient pris au piège dans des centres de détention, ont ajouté des médias locaux.

"Vu la situation en Libye, les évacuations humanitaires représentent une forme de secours vital pour les réfugiés détenus dont les vies sont menacées", a déclaré le chef du Haut commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR), Filippo Grandi, dans un communiqué, sans préciser la nationalité de ces réfugiés. L'opération d'évacuation s'est déroulée alors que de violents combats se poursuivent entre les troupes de Khalifa Hafar, et celles du gouvernement d'union nationale (GNA) de Fayez al-Sarraj, reconnu par la communauté internationale. Des dizaines de femmes et enfants se trouvaient parmi les 163 personnes évacuées sur le Niger où le vol organisé par le HCR a atterri vendredi matin.

Toutes avaient été placées dans des centres de détention près des lignes de front, mais le HCR avait réussi à reloger beaucoup d'entre elles dans ses structures d'accueil plus sûres du centre de Tripoli.

Au total, 539 réfugiés ont été évacués de différents centres de détention situés près des zones touchées par l'agression des troupes de Khalifa Haftar, notamment au sud de Tripoli. M. Grandi a salué, à l'occasion, le geste du Niger qui a accueilli les réfugiés mais il a appelé d'autres pays à faire de même.

agence

SOUDAN

Manifestations devant le QG de l'armée

Des manifestants soudanais ont à nouveau manifesté en masse jeudi devant le QG de l'armée à Khartoum, pour la 13e journée consécutive, exigeant l'instauration d'un pouvoir civil une semaine après la destitution du président Omar el-Béchir par les militaires, ont rapporté des médias. Ce sit-in a connu un regain d'affluence jeudi. Toutes les routes menant au rassemblement sont bondées après l'afflux de manifestants venus de plusieurs secteurs de la capitale vers le quartier général de l'armée, selon les mêmes sources.

"Il est extrêmement difficile d'avancer au plus près du lieu de rassemblement car il y a des centaines et des centaines de personnes sur les

routes menant vers le QG", a indiqué un témoin cité par les médias. Mardi, l'Association des professionnels soudanais (SPA), fer de lance de la contestation qui secoue le pays depuis le 19 décembre, avait demandé pour la première fois que le Conseil militaire de transition soit dissout et remplacé par un conseil civil comprenant aussi des représentants de l'armée. Elle en a fait une condition à une éventuelle participation à un futur gouvernement de transition. Des milliers de personnes ont répondu à l'appel de cette association à protéger la "révolution" et ont afflué devant le QG militaire avec un message clair: la destitution jeudi par l'armée du prési-

dent Omar al-Bachir et les promesses du Conseil militaire d'instaurer un gouvernement civil, sans donner aucun calendrier, ne suffisent pas. Au plan international, l'Union africaine (UA) a menacé lundi de suspendre le Soudan de l'organisation panafricaine si l'armée ne quittait pas le pouvoir au profit d'une "autorité politique civile" d'ici 15 jours. Plusieurs pays occidentaux ont aussi appelé les autorités en place à ne pas faire usage de la violence pour disperser les manifestations. Au moins 65 personnes sont mortes depuis le début de la contestation, selon un bilan officiel

agence

LIGUE 2 (28E J)

Lutte à couteaux tirés pour l'accession

La 28e journée du championnat de Ligue 2 de football, prévue aujourd'hui, promet une lutte à couteaux tirés pour l'accession en Ligue 1 et le maintien. Le leader, le WA Tlemcen, aura la tâche un peu difficile en se déplaçant chez l'A Bou Saâda. Le club phare des Zianides, qui s'est emparé du fauteuil de leader après sa victoire à domicile face au RC Kouba (2-0), ne compte pas lâcher prise.



SPORT SCOLAIRE

Signature d'accords de coopération avec 5 fédérations sportives

LIGUE 2 (28E J)

Lutte à couteaux tirés pour l'accession



La 28e journée du championnat de Ligue 2 de football, prévue aujourd'hui, promet une lutte à couteaux tirés pour l'accession en Lieue 1 et le maintien.

PAR MOURAD SALHI

Le leader, le WA Tlemcen, aura la tâche un peu difficile en se déplaçant chez l'A Bou Saâda. Le club phare des Zianides, qui s'est emparé du fauteuil de leader après sa victoire à domicile face au RC Kouba (2-0), ne compte pas lâcher prise. Le Widad de Tlemcen ne jure que par un retour parmi l'élite à partir de cette saison. Le manager général du club, Youcef Berrahel, s'est montré très optimiste et confirme qu'ils défendront crânement leurs chances. "D'abord, il faut qu'on gagne ce match pour préserver le fauteuil de leader. Notre destin est entre nos mains. Il faut récolter quatre points des neuf qui restent en jeu pour cette saison. Donc, je pense que nous sommes bien placés pour atteindre un tel objectif", a déclaré ce responsable à la presse. Le Widad est appelé à faire très attention face à une équipe de Bou Saâda qui n'a rien à perdre en cette dernière ligne droite du Championnat. L'équipe locale,

qui occupe la 7e place avec 38 points, a assuré officiellement son maintien en Ligue 2 et elle n'est pas concernée par l'accession. L'ASO Chlef, qui partage le fauteuil de leader avec le WA Tlemcen, aura, quant à lui, une mission un peu facile à domicile en recevant le MC El Eulma. L'équipe chélifienne, emmenée par le jeune entraîneur Samir Zaoui, mise également sur un retour parmi l'élite après quelques années difficiles vécues en Ligue 2. Le coach Zaoui appelle ses pouillains à rester concentrés jusqu'à l'ultime journée de la saison. Le technicien chélifien avoue que les dernières journées de Championnat sont souvent difficiles. Comme ce fut le cas du WAT, l'ASO Chlef pourra faire un sérieux pas en Ligue 1 s'il parvient à remporter ce match à domicile contre le Mouloudia d'El Eulma. Mais il faut se méfier de cette coriace équipe d'El Eulma qui n'a pas encore dit son dernier mot. Avec 40 points dans son escarcelle, le Mouloudia local croit toujours en sa bonne étoile. Un succès aujourd'hui lui permettra de se reprocher du podium. Toujours en haut du tableau, l'US Biskra, qui aspire aussi à un retour parmi l'élite, recevra le RC Relizane dans un match qui s'annonce, a priori, à son avantage.

Le club phare des Zibans, qui a réussi à damner le pion au MC El Eulma sur ses bases et devant son public, s'est hissé à la troisième place et compte 46 points, soit à deux unités des co-leaders. En face, le RC Relizane, qui reste sur une rassurante victoire à domicile face à A Bou Saâda (3-0), tentera de confirmer en dehors de ses bases, ce qui va lui permettre de rester en course pour une accession parmi l'élite. Dans le bas du tableau, le premier relégable USM El-Harrach, qui reste sur une belle victoire à domicile face à l'USM Blida (3-0), se rendra à Béjaïa pour se mesurer à la JSM Béjaïa. Une mission qui s'annonce délicate pour les Harrachis face à une équipe de Béjaïa qui reste sur une retentissante victoire contre l'ES Sétif, en match aller des demi-finales de la Coupe d'Algérie. Quant à l'ASM Oran, elle sera opposée au RC Kouba dans un

duel qui revêtera une importance capitale pour les deux clubs, notamment pour l'équipe locale. Le RC Kouba, qui ne possède que 25 points, doit impérativement l'emporter pour reprendre espoir du maintien. L'ES Mostaganem, qui lutte aussi pour son maintien parmi l'élite, se rendra chez la lanterne rouge, l'USM Blida, qui a déjà sa tête en division amateur. L'ESM mise sur les trois points qui vont lui permettre de se rapprocher du maintien. Le dernier match inscrit au programme d'aujourd'hui aura lieu à Annaba et mettra aux prises l'USM Annaba et le NC Magra. Un duel qui s'annonce très disputé entre deux formations aux objectifs diamétralement opposés. Dans un souci de respect de l'éthique sportive, tous les matchs se joueront le même jour et à la même heure à 16h.

M. S.

Programme des matchs (16h00)

Béjaïa (stade Unité maghrébine) : JSM Béjaïa- USM Harrach
Saïda (stade 13-Avril) : MC Saïda-JSM Skikda
Annaba (stade 1-Mai) : USM Annaba-NC Magra
Blida (stade des Frères Brakni) : USM Blida-ES Mostaganem
Chlef (stade Mohamed-Boumezreg) : ASO Chlef-MC El Eulma
Biskra (stade 18 février) : US Biskra-RC Relizane
Kouba (stade Mohamed-Benhadad) : RC Kouba-ASM Oran
Bou Saâda (stade Mokhtar-Abdelatif) : A Bou Saâda-WA Tlemcen

SPORTS MÉCANIQUES

Asma Ben Messaoud désignée DTN de la FASM

Asma Ben Messaoud a été désignée à la tête de la Direction technique nationale (DTN) de la Fédération algérienne des sports mécaniques (FASM), chargée des écoles de Karting et du motocross, a appris l'APS jeudi de l'instance fédérale. "La nouvelle responsable sera chargée du dossier des jeunes talents au niveau des écoles de Karting à Chéraga (Alger) et celle du motocross, située au niveau du circuit de Zéralda", a expliqué Karim Benhamiche, président de la FASM. Le même responsable a indiqué que "la nomination de Ben Messaoud répond aux dispositions de la loi qui nous exige de faire appel aux diplômés de l'Ecole nationale supérieure des sciences et de la technologie du sport (ENS/STS)". Il a également souligné que "cette responsable technique n'est pas spécialiste en sports mécaniques, mais nous allons l'accompagner pour la former dans cette spécialité qui manquait de directeur technique national depuis des années".

WORLD CADET CHALLENGE 2019

Azzala et Belache retenus dans l'équipe africaine

Les pongistes algériens Abderrahmane Azzala et Melissa Belache ont été retenus par la Fédération africaine de tennis de table (ATTF), dans les sélections africaines (garçons et filles), pour la World Cadette Challenge (WCC) 2019, qui aura lieu en Thaïlande en novembre prochain, a rapporté, jeudi, le site ITTF-Africa Media. Outre Melissa Belache, l'équipe féminine africaine comprendra également la Nigérienne Sukurat Aiyelabegan, la Tunisienne Maram Zoghلامي et la championne africaine cadets et capitaine de l'équipe, l'Egyptienne Hana Goda. Pour sa part, l'Algérien Abderrahmane Azzala composera l'équipe masculine cadette, aux côtés du champion d'Afrique nigérian Taiwo Matti, du Tunisien Habib Ameur et de l'Egyptien Mohamed Sameh. La World Cadet Challenge (WCC) se tiendra en Pologne en octobre 2019. Le Nigeria chez les garçons et l'Egypte en filles seront les portes-drapeaux du continent africain lors des deux compétitions, après avoir été finalistes des épreuves par équipes juniors et féminines lors des Championnats africains juniors et cadets ITTF 2019 organisés à Accra, au Ghana, du 7 au 13 avril dernier. Le Nigeria avait battu l'Egypte (3-0), alors que l'Egypte s'est vengée en cadette en surpassant le Nigeria en finale féminine (3-0). Pour préparer l'équipe africaine (garçons et filles), l'ATTF envisage d'organiser un camp d'entraînement et de préparation en Egypte quelques semaines avant la compétition en Pologne.

TOURNOI D'ANTALYA

Élimination d'Inès Ibbou au deuxième tour

Inès Ibbou est éliminée du Tournoi international féminin (WTA) d'Antalya (Turquie). La joueuse de tennis algérienne a été sortie au second tour (simple), ce jeudi, par la Belge Eliessa Vanlangendonck. Il n'y avait pas photo dans cette confrontation entre la Belge, 104e mondiale, et l'Algérienne, 714e mondiale. La logique a été ainsi respectée avec la victoire de Vanlangendonck sur le score de deux sets à un (6-1, 6-2). Pour rappel, Ibbou s'est adjugée le droit de disputer ce tournoi après avoir passé deux tours lors des qualifications. Par la suite, l'ancienne championne d'Afrique des moins de 18 ans a réussi son entrée en lice dans le tableau finale, mercredi, en battant difficilement la Russe, Polina Kozyreva (515e mondiale).

APS

SPORT SCOLAIRE

Signature d'accords de coopération avec 5 fédérations sportives

La Fédération algérienne du sport scolaire (FASS) a signé, jeudi à Alger, cinq accords de coopération avec cinq fédérations sportives nationales, afin de donner une impulsion au sport au niveau des établissements scolaires, notamment du cycle primaire dans le but de détecter des "jeunes talents et des futurs champions".

Le Président de la FASS, Abdelhafid Izem, a indiqué dans son allocution d'ouverture que "ces accords visent à soutenir le sport dans les écoles qui regroupent un nombre important de disciplines et de spécialités dans toutes les catégories d'âge, en mesure d'assurer l'avenir du sport algérien au niveau des jeunes talents." Ces accords signés au siège du Comité Olympique et sportif algérien (COA) à Alger, en présence des présidents des fédérations sportives concernées et du président du COA, Mustapha Berraf, également président de l'Association des comités nationaux olympiques africains (Acnoa), l'ont été avec les fédérations de karaté-do, des échecs, de luttas associées, de natation et de tennis de table.

"Ces accords nous permettront d'organiser des championnats scolaires d'un niveau respectable, au cours desquels les athlètes scolaires auront la possibilité de se mesurer aux



athlètes affiliés aux clubs, dont l'objectif consiste à dénicher ces talents prometteurs, afin de les façonner, notamment les catégories d'âge allant de 7 à 12 ans, qui pourraient être de futurs champions, ce qui confirme l'existence d'un projet à long terme", a ajouté le premier responsable de la FASS. De son côté, le président du COA, Mustapha Berraf, a insisté sur la nécessité "pour le sport scolaire de retrouver sa véritable place dans la découverte de jeunes talents, en espérant que ces accords constitueront le renouvellement effectif du sport en général et du sport scolaire en particulier, surtout que les présidents des fédérations concernées sont conscients de la nécessité de rendre au sport scolaire sa place d'antan et je suis persuadé que ces accords seront concrétisés sur le terrain".

Les présidents des fédérations concernées ont également apprécié la signature de ces accords qui, selon eux, ouvrent non seulement pour le sport scolaire mais aussi pour le sport en géné-

ral. Le président de la Fédération de karaté-do, Slimane Mesdouli, a souligné que "ces accords servent l'intérêt des sportifs. Nous avons organisé dernièrement un championnat national civil et scolaire en "commun" de karaté-do qui a été très disputé. Nous allons accompagner la FASS pour l'organisation du championnat scolaire prévu les 26 et 27 avril à Sétif. De telles manifestations donneront à coup sûr une impulsion supplémentaire aux jeunes talents", en ajoutant que "le rendez-vous de Sétif connaîtra la participation des athlètes de clubs, ainsi que des arbitres et entraîneurs qualifiés, tout en mettant à sa disposition tous les moyens nécessaires au déroulement d'une compétition de qualité". Le président de la Fédération algérienne des luttas associées, Rabah Chebah, a estimé pour sa part que "ce premier pas sera très bénéfique pour les deux fédérations, car il entre dans le cadre d'une stratégie de la tutelle consistant à aider tous les sports, dont le sport scolaire, avec l'objectif de

former une élite forte en mesure d'honorer le sport algérien au niveau international".

De son côté, le président de la Fédération de tennis de table, Chérif Derkaoui, a souligné que "son instance s'occupera de la préparation des sélections nationales scolaires engagées dans les compétitions internationales, et également former des cadres de tennis de table au profit de la FASS, et les aider à organiser des compétitions dans cette discipline". "Le sport scolaire est un véritable réservoir pour toutes les disciplines dont le tennis de table, vu que l'athlète pratique ce sport dès son jeune âge, et nous allons tout faire pour que cet accord soit bénéfique pour les deux fédérations en particulier et pour le sport en général", a ajouté le responsable de la FATT. Les accords signés entre la FASS et les cinq fédérations sportives prévoient une assistance dans le domaine technique et logistique fournie par les fédérations concernées, en mettant à la disposition de la Fédération scolaire des techniciens, la formation des professeurs d'éducation physique, des jeunes entraîneurs et arbitres, en sus de la mise en place de moyens pédagogiques nécessaires. Etaient également présents à cette cérémonie, le président de la Fédération des échecs, Brahim Djelloul, celui de la Fédération de natation, Hakim Boughadou, ainsi que de nombreux directeurs techniques nationaux, dont celui de la Fédération de luttas associées Haouas Driss.

APS

FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DE CYCLISME

Quorum non atteint, l'AG extraordinaire reportée

L'Assemblée générale extraordinaire (Agex) de la Fédération algérienne de cyclisme (FAC), prévue ce jeudi au Complexe sportif de Ghermoul (Alger), a été finalement reportée à vendredi (10h00), faute de quorum. Sur les 43 membres que compte l'Assemblée générale de la FAC, seuls 20 se sont présentés et en application à l'article 12 des statuts et règlements de l'instance fédérale, l'AG extraordinaire a été reportée à vendredi (10h00) au Complexe sportif de Ghermoul, même si le quorum n'est pas atteint.

"Je demande aux membres de l'assemblée générale de mettre la main dans la main pour l'intérêt de la discipline qui traverse une période très complexe suite à la démission de son président. L'Agex se tiendra vendredi (10h00) quel que soit le nombre des membres présents. Le MJS accompagnera cette fédération afin de préparer l'assemblée qui élira le prochain président dans les plus brefs délais", a déclaré Bouzid Farid, représentant du ministère de la Jeunesse et des Sports. L'ordre du jour de cette AG extraordinaire est consacré à

l'installation des commissions de candidatures et de recours en vue de l'élection du prochain président de l'instance fédérale. Mercredi, onze ligues et quatre clubs affiliés à la FAC avaient décidé de boycotter l'assemblée générale extraordinaire tout en dénonçant l'"ingérence" du ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) dans les affaires internes de l'instance fédérale. Les membres contestataires demandent à l'actuel Bureau fédéral de présenter d'abord les bilans moral et financier aux membres de l'assemblée géné-

rale qui l'ont élu, par respect, par déontologie, mais surtout par la force de la loi et des statuts de la FAC. A l'issue de la démission du président de la FAC, Mabrouk Kerboua, survenue le 10 novembre 2018 pour des raisons "personnelles et de santé", le vice-président de la FAC, Fertous Abbès, assure l'intérim de l'instance fédérale jusqu'au déroulement de l'AG électorale. Mabrouk Kerboua, président de la Ligue de Mascara, avait été élu à la tête de l'instance fédérale le 16 février 2017.

APS

REAL MADRID

Zidane aurait définitivement tranché pour l'avenir d'Asensio !

Si le Real Madrid devrait se séparer de plusieurs joueurs cet été pour faire de la place aux recrues désirées par Zinedine Zidane, Marco Asensio ne devrait pas être poussé vers la sortie.

Cet été, plusieurs éléments phares du Real Madrid devraient plier bagage pour démarrer le nouveau cycle du club désiré par Zinedine Zidane. Gareth Bale, Toni Kroos, Isco, Thibaut Courtois ou encore Marcelo sont régulièrement annoncés sur le départ, mais d'autres protégés du Français n'auraient néanmoins aucune inquiétude à se faire pour leur avenir, à l'image de Marco Asensio. Depuis le retour de Zinedine Zidane, l'international espagnol a retrouvé un rôle de titulaire indiscutable dans le onze des Merengue, et cela devrait en être de même à l'avenir. En effet, As explique ce jeudi que Marco Asensio bénéficierait du soutien de Zizou, qui n'aurait aucune intention de le vendre cet été. Mieux encore pour l'attaquant, l'entraîneur français fonderait de grands espoirs en lui et le placerait comme un élément capital de son nouveau projet.



L'avenir de Vazquez conditionné par le recrutement ?

Déterminé à poursuivre l'aventure au Real Madrid, Lucas Vazquez pourrait toutefois quitter le club espagnol en fonction du recrutement de Zinedine Zidane.

Formé au Real Madrid, Lucas Vazquez n'entend pas quitter le Real Madrid cet été. « *Bien sûr je veux rester au Real Madrid, j'ai un contrat jusqu'en 2021. On verra pour la suite, on ne sait jamais. Les offres d'autres clubs ? Que je sache il n'y en a pas, et honnêtement je n'y pense pas* », a récemment confié l'international espagnol au micro de Radio Gaceta de los Deportes. Malgré cette annonce

qui ne laisse planer aucun doute sur ses intentions, Lucas Vazquez pourrait tout de même quitter la Casa Blanca à l'occasion du prochain mercato estival.

Vazquez devrait rester, mais...

Si le quotidien As confirme que Lucas Vazquez veut rester au Real Madrid, le mercato estival pourrait néanmoins perturber les plans du joueur. En effet, le média espagnol explique que l'arrivée de renforts majeurs en attaque pourrait l'amener à quitter son club formateur. Zinedine Zidane devra donc se montrer ingénieux pour ne pas contrarier Vazquez cet été.

BARCELONE

La piste Griezmann définitivement écartée



Le FC Barcelone chercherait un digne successeur à Luis Suarez, et vraisemblablement l'attaquant en question ne sera pas Antoine Griezmann. Le FC Barcelone préparerait déjà l'avenir pour succéder à Luis Suarez (32 ans). Plusieurs noms ont été cités dans le viseur des dirigeants catalans comme par exemple Luka Jovic, Maxi Gomez, Marcus Rashford, ou encore Richarlison. Antoine Griezmann aurait même fait un appel du pied aux Barcelonais, sans pour autant convaincre le FC Barcelone de miser sur lui.

Griezmann pas dans les plans du Barca

En effet, selon Marca, le Champion du monde ne ferait pas partie de la liste des Blaugrana pour succéder à Luis Suarez. Le refus l'été dernier de signer déjà au FC Barcelone peut lui avoir porté préjudice dans cette affaire. Une chose est sûre, le Barca semble avoir fait son deuil et tourner définitivement la page Antoine Griezmann.

Le prix de ce successeur de Luis Suarez fixé

Le FC Barcelone suivrait de près Richarlison en vue de la saison pro-

chaine. Une piste qui pourrait coûter plus de 50M€ aux dirigeants catalans. Le FC Barcelone chercherait cruellement un successeur à Luis Suarez en vue de la saison prochaine. Après les noms de Luka Jovic, Maxi Gomez, ou encore Marcus Rashford, les dirigeants catalans viseraient Richarlison, le buteur d'Everton. Auteur de 13 buts toutes compétitions confondues, l'international brésilien aurait tapé d'œil du FC Barcelone.

En vue d'un possible transfert, les Blaugrana seraient déjà fixés sur la somme à déboursier pour s'attacher les services de Richarlison.

Le prix pour Richarlison fixé à 50 M€

En effet, selon Marca, le FC Barcelone devrait sortir au minimum 50M€ pour l'attaquant d'Everton, acheté 40M€ l'été dernier par le club de la Mersey à Watford. Sous contrat, jusqu'en juin 2023, Richarlison serait une bonne alternative pour devenir le digne successeur de Luis Suarez au Barca. Cependant, la tâche s'annonce complexe, son nom ayant été récemment cité dans le viseur du PSG.

JUVENTUS

Fin de saison pour Khedira

Sami Khedira (32 ans, 17 matchs et 2 buts toutes compétitions cette saison) ne jouera plus cette saison. Victime de blessures récurrentes et sur le flanc durant de nombreuses semaines en raison d'un problème au cœur, le milieu de terrain de la Juventus va prochainement être opéré à un genou. "Après quatre mois de douleur continue au genou — certains jours pires que d'autres — j'ai décidé de subir une opération, pour le réparer et guérir totalement. L'opération doit avoir lieu dans les deux prochaines semaines, a indiqué le champion du monde 2014 sur Twitter. Je suis complètement concentré sur le fait de revenir à 100% dès le début de la prochaine saison. Je suis déjà impatient de lutter pour atteindre nos objectifs l'an prochain."

LYON

Fekir ne se trouve pas bon

Auteur de performances très moyennes ces derniers mois, Nabil Fekir (25 ans, 35 matchs et 12 buts toutes compétitions cette saison) sait qu'il n'évolue pas à son meilleur niveau. Présent en conférence de presse, le milieu offensif de l'Olympique Lyonnais a évoqué ses difficultés. "Je ne suis pas bon en ce moment, a admis le capitaine rhodanien devant les journalistes. Pourquoi est-ce que je suis moins bien ? Je n'ai pas d'explication, c'est comme ça, c'est le foot. Il y a des périodes où ça va un peu moins bien. Ça ne me touche pas tout ce qui se dit sur moi. Quand on n'est pas bon, il faut accepter les critiques. De là à dire que ça me touche et que ça ne va pas, ce n'est pas vrai." Fekir devrait débiter la rencontre contre Angers, hier, après avoir été écarté à Nantes (2-1) suite à une altercation avec le défenseur central Marcelo à l'entraînement.

ATLETICO

Diego Costa refuse de s'entraîner !

Il y a de l'eau dans le gaz entre Diego Costa (30 ans, 16 matchs et 2 buts en Liga cette saison) et l'Atletico Madrid. Suspendu 8 matchs pour avoir insulté l'arbitre lors de la défaite à Barcelone (2-0), l'attaquant espagnol, présent au centre d'entraînement ce jeudi, a refusé de prendre part à la séance matinale avec ses coéquipiers, affirme AS.

Selon le quotidien madrilène, l'ancien buteur de Chelsea, soupçonné par le fisc d'avoir dissimulé 1,1 million d'euros correspondant aux impôts sur ses droits à l'image en 2014, se retrouve sous le coup d'une procédure disciplinaire de ses dirigeants. Sale période...

Boumerdès : de nouveaux projets pour promouvoir et réhabiliter l'artisanat

La CAM de Boumerdès compte, actuellement, un effectif global de 6.736 artisans immatriculés, suite à l'opération d'assainissement de ses listes, ayant abouti à la radiation de plus de 1.600 artisans pour divers motifs.

Le secteur de l'artisanat à Boumerdès sera bientôt renforcé avec nombre de structures, actuellement en chantier, dont la mise en service est susceptible d'aider à sa promotion et réhabilitation, tout en contribuant dans le règlement du problème de commercialisation de ses produits, a-t-on appris, jeudi, du président de la Chambre d'artisanat et des métiers (Cam) de la wilaya.

Ces projets, inscrits au titre du plan de wilaya pour la promotion de la profession, sont "impatiemment" attendus par les artisans de la wilaya, au vue de leur "importante contribution attendue dans l'organisation de la profession, mais surtout la préservation des produits de l'artisanat local et leur commercialisation", a déclaré, à l'APS, Yamani Redouane.

Il a cité en premier lieu, le projet de la maison de l'artisanat et des métiers en réalisation au centre-ville de Boumerdès, avec un "taux d'avancement estimé à 70%, et une prévision de réception pour fin 2019, avec une mise en exploitation programmée pour début 2020 au plus tard", a-t-il signalé.

Inscrit à la réalisation au titre du quinquennal 2005/2009, pour une enveloppe de plus de 80 millions de dinars, ce projet a accusé un grand retard, dû essentiellement à un problème de foncier, avant d'être gelé dans le cadre de la politique de rationalisation des dépenses publiques. Son chantier a été relancé durant cette année 2019.

Cet établissement, bâti dans un style



arabo-islamique, englobera de nombreux ateliers de travail, outre une multitude d'espaces d'exposition et de vente des produits et œuvres des artisans, alors que d'autres seront dédiés à la formation et aux activités multiples du secteur, a indiqué le même responsable.

L'autre projet d'importance attendu par le secteur à Boumerdès est représenté par le centre d'artisanat et des métiers de la vieille Casbah de Delly (Est de Boumerdès). La structure, lancée en réalisation en 2013, a été édifée selon une architecture arabo-musulmane respectueuse des mutations survenues dans la région au cours de différentes époques historiques, et permettant aux artisans d'être en harmonie avec eux-mêmes. "Certaines commodités administratives à son niveau sont partiellement exploitées, dans l'attente de sa mise en service officielle

dans les plus brefs délais", a souligné M. Yamani.

La bâtisse compte trois niveaux, englobant, en tout, 14 ateliers artisanaux et de formation, ainsi que des espaces d'exposition et de vente. Des espaces y seront, également, dédiés aux associations locales actives dans le même créneau.

Réalisé sur une assiette de 1.500 m², pour une enveloppe de 70 millions de DA, ce centre artisanal a pour objectif de préserver le patrimoine matériel de la Casbah de Dellys, mais surtout participer à la réhabilitation et à la revalorisation des métiers de l'artisanat, encore préservés de nos jours par ses habitants, dont la poterie et la vannerie. Deux spécialités artisanales fortement réputées à Dellys.

Un autre centre d'artisanat et des métiers est, également, en réalisation à Bordj-Menaïl, pour une enveloppe de plus de 60 millions DA. Son taux d'avancement est estimé à 95% et sa réception est programmée

avant fin 2019, en vue de son entrée en service en 2020, est-il signalé de même source.

A noter que la CAM de Boumerdès compte, actuellement, un effectif global de 6.736 artisans immatriculés, suite à l'opération d'assainissement de ses listes, ayant abouti à la radiation de plus de 1.600 artisans pour divers motifs.

Sur ce total d'artisans, ayant contribué à la création de près de 16.000 emplois (entre permanents et saisonniers), plus de 4.400 activent dans le domaine de l'artisanat de services, contre 1.270 dans l'artisanat de production et plus de 1.060 dans l'artisanat d'art.

Selon son directeur Kamel Eddine Bouâm, la Cam de Boumerdès œuvre en vue de porter ce chiffre à 10.000 artisans immatriculés, grâce aux multiples incitations et facilitations, assurés par l'Etat, en matière d'obtention de la carte d'artisan, notamment.

Exposition « L'Afrique à la mode » jusqu'au 25 juillet à Alger

Alger accueillera une exposition de photographies de Frédéric de la Chapelle autour de la mode en Afrique. Plusieurs clichés mettant en scène des modèles en habits traditionnels africains seront visibles dès ce jeudi 25 avril.

C'est à l'Institut français d'Alger que l'événement aura lieu. Une exposition riche en perspectives tant les couleurs africaines seront mises en avant. En effet, les nuances ocres et rouges de la terre assemblées au

vert végétal contrastent parfaitement avec les habits multicolores de plusieurs régions d'Afrique.

Par ailleurs, l'exposition est l'occasion de découvrir les cultures profondes de plusieurs pays du continent. Il s'agira aussi bien d'Afrique du Nord que d'Afrique centrale ou méridionale, en passant par l'Afrique subsaharienne.

Le vernissage de l'exposition débutera à 9h.

Entrée libre.

Un film algérien sélectionné au Festival de Cannes 2019

Le film "Papicha" de Mounia Meddour a été sélectionné au Festival de Cannes 2019, a révélé la sélection officielle dévoilée jeudi.

Le film, une production avec une contribution France (36.72%), Algérie (32.81%) et Belgique (30.47%), réalisé en 2018, a été classé dans la catégorie "Un certain regard" de la 72e édition du festival qui se tiendra du 14 au 25 mai.

Ce long métrage (1h30) de Mounia Meddour revient sur le quotidien de jeunes femmes en Algérie dans les années 1990.

Dans la même catégorie, le film d'animation "Les Hirondelles de Kaboul", inspiré du livre éponyme de Yasmina Khadra, est également sélectionné.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE JIJEL
DIRA DE DJI MLA
COMMUNE DE DJI MLA
Matricule fiscale : 098418175152714

L'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales - N°03/2019
Le président de l'APC de DJIMLA, lance un avis de l'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales pour la réalisation du projet suivant :

Assainissement du centre de Ras Ezzan

Les entreprises intéressées par la participation (catégorie III dans le domaine de l'hydraulique activité principale) peuvent contacter le service d'urbanisme et de construction - 1er étage pour le retrait des cahiers de charges contre paiement d'un montant de deux milles cinq cents dinars algériens (2.500,00 DA) droits de participation)

Les offres doivent être accompagnées par les documents légalisés cités ci dessous :

***Dossier de candidature :**

- Une déclaration de candidature, remplie, signée et cachetée sur toutes les pages
- Une déclaration de probité
- Les statuts pour les sociétés

Observation : les documents justifiant les informations contenues dans la déclaration des candidature sont exigés uniquement de l'attributaire du marché public.

L'offre technique contient :

- Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite "lu et accepté" rempli, signé et cachetée sur toutes les pages
- Une déclaration à souscrire, remplie, signée et cachetée sur toutes les pages
- Un mémoire technique justificatif (modèle joint avec le cahier des charges) et tout document qui aide à l'évaluation

L'offre financière contient :

- La lettre de soumission, remplie, signée et cachetée sur toutes les pages
- Le bordereau des prix unitaires (BPU) rempli, signé et cacheté sur toutes les pages
- Le détail quantitatif et estimatif (DQE) rempli, signé et cacheté sur toutes les pages
- La décomposition du prix global et forfaitaire (DPGF) remplie, signée et cachetée sur toutes les pages

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés, dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention "dossier de candidature", "offre technique" ou "offre financière" selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme comportant la mention "A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis d'évaluation des offres - Appel d'offres N°03...

Assainissement du centre de Ras Ezzan"

La date limite de la préparation des offres est fixée quinze (15) jours à compter de la parution du présent avis dans la presse nationale ou le BOMOP.

Le dépôt des offres ser le dernier jour de la date limite de préparation des offres de 8.00 heures du matin à 14.00 heures du soir au niveau du secrétariat du P/APC.

Les offres sont déposées au bureau des marchés dans le service technique de la commune de Djimla.

L'ouverture des plis s'effectuera en séance publique au dernier jour de l'appel d'offres à 14 heures au siège de la commune et les soumissionnaires pourront y participer.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant (90) jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

Midi Libre n° 3672 - Samedi 20 avril 2019 - Anep 192 5002 244

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE JIJEL
DIRA DE DJI MLA
COMMUNE DE DJI MLA
Matricule fiscale : 098418175152714

L'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales - N°05/2019

Le président de l'APC de DJIMLA, lance un avis de l'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales pour la réalisation du projet suivant :

Ouverture et réhabilitation de la route Souk Essabt, Ras Eloued

Les entreprises intéressées par la participation (catégorie III dans le domaine des travaux publics activité principale) peuvent contacter le service d'urbanisme et de construction - 1er étage pour le retrait des cahiers de charges contre paiement d'un montant de deux milles cinq cents dinars algériens (2.500,00 DA) droits de participation)

Les offres doivent être accompagnées par les documents légalisés cités ci dessous :

***Dossier de candidature :**

- Une déclaration de candidature, remplie, signée et cachetée sur toutes les pages
- Une déclaration de probité
- Les statuts pour les sociétés

Observation : les documents justifiant les informations contenues dans la déclaration des candidature sont exigés uniquement de l'attributaire du marché public.

L'offre technique contient :

- Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite "lu et accepté" rempli, signé et cachetée sur toutes les pages
- Une déclaration à souscrire, remplie, signée et cachetée sur toutes les pages
- Un mémoire technique justificatif (modèle joint avec le cahier des charges) et tout document qui aide à l'évaluation

L'offre financière contient :

- La lettre de soumission, remplie, signée et cachetée sur toutes les pages
- Le bordereau des prix unitaires (BPU) rempli, signé et cacheté sur toutes les pages
- Le détail quantitatif et estimatif (DQE) rempli, signé et cacheté sur toutes les pages
- La décomposition du prix global et forfaitaire (DPGF) remplie, signée et cachetée sur toutes les pages

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés, dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention "dossier de candidature", "offre technique" ou "offre financière" selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme comportant la mention "A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis d'évaluation des offres - Appel d'offres N°05...

Ouverture et réhabilitation de la route SOuk Essabt, Ras Eloued"

La date limite de la préparation des offres est fixée quinze (15) jours à compter de la parution du présent avis dans la presse nationale ou le BOMOP.

Le dépôt des offres ser le dernier jour de la date limite de préparation des offres de 8.00 heures du matin à 14.00 heures du soir au niveau du secrétariat du P/APC.

Les offres sont déposées au bureau des marchés dans le service technique de la commune de Djimla.

L'ouverture des plis s'effectuera en séance publique au dernier jour de l'appel d'offres à 14 heures au siège de la commune et les soumissionnaires pourront y participer.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant (90) jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

Midi Libre n° 3672 - Samedi 20 avril 2019 - Anep 192 5002 246

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE JIJEL
DAIRA DE DJI MLA
COMMUNE DE DJI MLA
MATRICULE FISCAL : 098418175152714

"L'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales - N°04/2019"

Le président de l'APC de DJIMLA, lance un avis de l'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales pour la réalisation du projet suivant :

Achèvement de l'assainissement de Aghbala - Fdoules

Les entreprises intéressées par la participation (catégorie III dans le domaine de l'hydraulique activité principale) peuvent contacter le service d'urbanisme et de construction - 1ere étage pour le retrait des cahiers de charges contre paiement d'un montant de deux milles cinq cents Dinar Algérien (2.500,00 DA) (droits de participation)

Les offres doivent être accompagnées par les documents légalisés cités ci dessous :

***Dossier de candidature :**

- Une déclaration de candidature, remplis, signés et cachetées sur toutes les pages
- Une déclaration de probité
- Les statuts pour les sociétés

Observation : les documents justifiant les informations contenues dans la déclaration de candidature sont exigés uniquement de l'attributaire du marché public.

L'offre technique contient :

- Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite "lu et accepté" remplis, signés et cachetées sur toutes les pages
- Une déclaration à souscrire, remplis, signés et cachetées sur toutes les pages
- Un mémoire technique justificatif (modèle joint avec le cahier des charges) et tout document qui aide à l'évaluation

L'offre financière contient :

- La lettre de soumission, remplis, signés et cachetées sur toutes les pages
- Le bordereau des prix unitaires (BPU) remplis, signés et cachetées sur tous les pages
- Le détail quantitatif et estimatif (DQE) remplis, signés et cachetées sur toutes les pages
- La décomposition du prix global et forfaitaire (DPGF) remplis, signés et cachetées sur tous les pages

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés, dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention "dossier de candidature", "offre technique" ou "offre financière" selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme comportant la mention "A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres - Appel d'offres N°04...

Achèvement de l'assainissement de Aghbala - Fdoules"

La date limite de la préparation des offres est fixée quinze (15) jours à compter de la parution du présent avis dans la presse nationale ou le BOMOP.

Le dépôt des offres sera le dernier jour de la date limite de préparation des offres de 8.00 heures du matin à 14.00 du soir au niveau du secrétariat du P/APC.

Les offres sont déposées au bureau des marchés dans le service technique de la commune de Djimla.

L'ouverture des plis s'effectuera en séance publique au dernier jour de l'appel d'offres à 14 H au siège de la commune et les soumissionnaires pourront y participer.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant (90) jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

Midi Libre n° 3672 - Samedi 20 avril 2019 - Anep 192 5002 245

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya de jijel
Daïra de Djimla
Commune de Djimla

Mise en Demeure n°01
avant la résiliation du Marché

Désignation et adresse du service contractant

- *- **Service contractant :** Commune de Djimla
- *- **Adresse :** Elmaad - Commune de Djimla - Jijel

Désignation et Adresse du partenaire cocontractant :

- *- **Partenaire cocontractant :** Entreprise des gros travaux publics et hydraulique – Kahlat Taher
- *- **Adresse :** Rue Elmoudjahidine – Taher - Jijel

Désignation et références du marché :

- *- **Objet :** Réalisation du réseau d'assainissement à Eldjarda

*- **N° et date du Marché :** Marché n°01/2018 du 06/09/2018

*- **Visa de la CMPC :** N° 06/2018 du 29/08/2018

*- **Visa du contrôleur financier :** Visa N°175/2018 du 04/09/2018

*- **Vu la correspondance n°3103 / 2018/ du 30/09/2018 portant sur le renforcement du chantier en moyens humains et matériels**

*- **Vu la correspondance n°3396 /2018 du 21/10/2018 portant sur le renforcement du chantier en moyens humains et matériels , et de situer les travaux réalisés chaque mois**

*- **Vu la correspondance n°3680 / 2018/ du 07/11/2018 en repense à monsieur le wali de la wilaya de Jijel sur les réclamations des citoyens concernant la mauvaise qualités des travaux**

Etant donné que le projet sus cité , dont les travaux confiés à **L'entreprise des gros travaux publics et hydraulique – Kahlat Taher** selon le marché sus référencé, est toujours non renforcé par les moyens humains et matériels et parfois abandonné sans motif malgré les différentes correspondances portant sur le renforcement du chantier en moyens humains et matériels, et la mise en place de plusieurs ateliers et augmenter la cadence des travaux jugée très faible et par conséquent rattrapé le retard considérable enregistré dans l'exécution de ce projet , et ce dans un délais de huit (08) jours à compter de la première date de la publication du présent avis dans les quotidiens nationaux ou dans le BOMOP

Faute de quoi, le service contractant procédera, unilatéralement à la résiliation du marché et ce conformément aux dispositions de l'article 149 du décret présidentiel n°15-247 du 16/09/ 2015 portant réglementation des marchés et des délégations de service public.

Midi Libre n° 3672 - Samedi 20 avril 2019 - Anep 192 5002 249

La salive des chiens et de chats dangereuse pour l'Homme ?

Capnocytophaga canimorsus : c'est le nom d'une bactérie présente dans la salive des chiens et des chats et qui peut s'avérer très dangereuse.

En effet, selon une étude de l'Université de Brest (Finistère), les coups de langues de vos compagnons préférés pourraient infecter l'Homme en raison de ce germe. Parues dans la revue Médecine et maladies infectieuses, les observations des chercheurs font état trois de décès en France entre février 2017 et avril 2018. En août dernier, une Américaine de 58 ans avait succombé en deux jours à la bactérie transmise par son chiot.

Mieux vaut se laver les mains après avoir touché un chien

En septembre 2017, un homme de 48 ans est décédé d'une infection à la *Capnocytophaga canimorsus* au CHU de Caen (Calvados), deux jours après s'être fait mordre la main par son chien. En février 2018, un autre homme de 47 ans succombait d'une même infection généralisée à Saint-Raphaël. La même année, la bactérie tuait un homme de 54 ans à l'hôpital de Royan (Charente-Maritime). Il vivait à proximité d'un chien, mais ne présentait ni signe de morsures, ni signe d'un léchage sur une lésion cutanée.

Le professeur Geneviève Héry-Arnaud, coauteur de l'étude, explique au Télégramme : "Dans 60 % des cas, la bactérie a été transmise à la suite d'une morsure. Dans les autres cas, après un léchage d'une peau écorchée. Mais, parfois, on ne retrouve pas la voie d'entrée de la bactérie". Le taux de mortalité en cas d'infection serait estimé entre 30 % et 60 % - seulement en cas de survenue d'un



choc septique - quand le patient n'est pas traité à temps.

Un système immunitaire affaibli ?

Si précédemment, les chercheurs pensaient que l'infection se déclarait quand le système immunitaire de la personne était déjà affaibli - par exemple dans le cas d'un cancer, d'un diabète ou du sida - le dernier cas de Royan ne présentait pourtant pas d'immunodépression.

"Ce cas rappelle l'extrême gravité potentielle des rares septicémies à *C. canimorsus* et illustre le fait que ceci est possible sans contexte d'immunodépression et sans notion d'inoculation (introduction du de la bactérie dans le corps, ndlr)", ont noté les scientifiques. Ils rappellent : "Ce diagnostic rare et difficile est à envisager chez tout patient ayant un syndrome infectieux sévère et brutal, notamment en cas de contact récent avec un chien ou un chat". Selon le Centre de contrôle et de préven-

tion des maladies, la bactérie *Capnocytophaga canimorsus* est présente à 75 % dans la salive des chiens, et à 57 % dans celle des chats.

Quand elle ne tue pas, l'infection peut également entraîner des amputations. Un homme de 48 ans du Wisconsin (États-Unis) avait dû être amputé de ses jambes et de certaines parties de ses bras après avoir contracté cette infection sanguine rare. D'autres cas sont également rapportés dans l'étude. Ainsi, les chercheurs indiquent que toute infection ayant lieu dans les 48 à 72 heures après une morsure, même si elle n'a pas l'air inquiétante, nécessite une consultation médicale en urgence. "Devant une infection grave sans étiologie (facteurs d'une maladie, ndlr) nette, [un traitement par antibiotiques] doit être envisagé si le patient vit à proximité d'un animal domestique et ce d'autant plus s'il existe des lésions cutanées ou un antécédent de morsure", écrivent-ils.

5 signes qui indiquent une carence en vitamine D

Au sortir de l'hiver, après de longues journées sans soleil, notre taux de vitamine D est rarement au plus haut. Mais certaines personnes sont plus à risque que d'autres d'être carencées. Quels sont les signes de la carence en vitamine D ? Ce qui doit vous inciter à demander un dosage en vitamine D à votre médecin.

1. Votre intestin vous cause quelques soucis

Les personnes qui souffrent d'intolérance au gluten, de la maladie de Crohn ou d'une maladie inflammatoire de l'intestin sont plus à risque d'être carencées en vitamine D en raison des conséquences de ces maladies sur l'absorption des graisses. Les graisses étant moins bien absorbées, les vitamines liposolubles, comme la vitamine D sont, à leur tour, moins bien absorbées. Pour éviter une carence trop importante, il suffit parfois de consommer des produits laitiers enrichis en vitamine D.

2. Vous êtes en surpoids

Etre en surpoids ou obèse ne modifie en rien la façon qu'a notre corps de synthétiser la vitamine D. Mais la concentration plus élevée de graisse corporelle affecte les niveaux de vitamine D dans le sang. Plus on a de graisse, plus la vitamine D, qui est liposoluble, se dilue. C'est pourquoi les personnes en surpoids ont des besoins en vitamine D plus élevés.

3. Vous avez la peau foncée

La pigmentation de votre peau est comme un écran solaire naturel. Lorsque vous appliquez une crème solaire indice 30, cela réduit de 97 % la capacité de la peau à synthétiser la vitamine D à partir des rayons du soleil. C'est la même chose lorsqu'on a la peau foncée ou noire. Une personne à la peau très sombre a besoin de dix fois plus d'ensoleillement qu'une personne à la peau claire pour synthétiser la même quantité de vitamine D.

4. Vos os vous font mal

Vous avez des douleurs dans les os et les muscles et vos articulations sont plus raides en vous levant le matin ? Vous souffrez peut-être d'une carence en vitamine D. Si vous souffrez de douleurs chroniques, rapprochez-vous de votre médecin afin de faire doser cette vitamine. En cas de déficit, une complémentation devra alors être envisagée.

5. Vous avez le blues

Un petit nombre d'études épidémiologiques ont exploré la relation entre la vitamine D et la dépression et montré que les personnes hospitalisées pour dépression avaient souvent un taux moyen de vitamine D plus bas que les personnes non déprimées. On ne sait pas encore clairement comment la vitamine D influe sur les neurotransmetteurs impliqués dans les états de stress, d'anxiété ou de dépression mais il se pourrait que la vitamine D protège les neurones qui synthétisent la dopamine et la sérotonine, deux neurotransmetteurs indispensables au bon fonctionnement du cerveau.

4 maladies qu'elle peut prévenir

On pense souvent à la vitamine D dans la prévention de l'ostéoporose. Mais on oublie souvent qu'une carence peut avoir bien d'autres répercussions sur la santé des femmes.

*La vitamine D prévient les maladies cardio-vasculaires

*La vitamine D prévient la sclérose en plaques

*La vitamine D prévient le cancer du sein

*La vitamine D prévient le fibrome utérin.

Bicarbonate : la poudre santé



Derrière le nom de bicarbonate de sodium, se cache une poudre "miracle" dont le succès ne s'est jamais démenti depuis 1846. Comment l'utiliser ? Et quelles sont ses vertus santé. Il était déjà adulé par nos grands-mères et

les grands-mères de nos grands-mères, qui l'utilisaient à toutes les sauces : dans leurs plats cuisinés, de l'entrée au dessert, mais aussi pour ses vertus de fée du logis, ainsi que pour résoudre les bobos au quotidien, faire régner l'hygiène et améliorer le bien-

être de chacun (animaux de compagnie inclus). Le tout pour une somme modeste et une efficacité redoutable.

Les vertus santé du bicarbonate

Désinfectant, asséchant, désodorisant, purifiant, nettoyant, purifiant, détartrant, assainissant..., il est tout à la fois, et celles qui apprennent à s'en servir au quotidien ne peuvent bientôt plus s'en passer. Génie de la maison, c'est également un génie de la santé et de la beauté. Grâce à son pH alcalin (entre 8 et 8,4, sachant qu'un pH est neutre à 7), le bicarbonate de soude neutralise les acides gras (graisses végétales et graisses animales). C'est ce qui en fait un redoutable ennemi de l'acidité gastrique (brûlure d'estomac). Il aide à gérer les nausées des lendemains de fête. Et lorsqu'on l'ajoute à l'eau de cuisson de certains aliments (choux, légumineuses, féculents...), il facilite leur digestion. Certains cuisiniers malins en glissent même une pincée dans leur recette de fondue pour la rendre plus aérée et plus digeste !

République Algérienne Démocratique et Populaire
WILAYA DE M'SILA
DAIRA DE DJEBEL MESSAAD
COMMUNE DE DJEBEL MESSAAD
N.I.F.(COMMUNE) : 098428475039116

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 73 et 161 de décret présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et Mandats annexe générale, conformément aux confectionner commission D'offre de comité n° 21 du 14/04/2019, le président de la Commune de DJEBEL MESSAAD informe que l'avis d'appel demande offres ouverts avec des exigences de capacités minimales n° 02/2019 paru dans le journal : AKHBAR EL-YOUM et Midi Libre du 02/04/2019 N°1916007724 ce relatif au le reste de projet :

❖ Aménagement Urbain A Djebel Messaad(Centre Ville)

Situation	Projet	entreprise	Montant	délais	note	remarque
DJEBEL MESSAAD	- Aménagement Urbain A Djebel Messaad(Centre Ville)	OUALI JAMAL 196428200060240	14.297.312,00 DA	04 MOIS	62	Mieux Offre

Les entrepreneurs participant cet demande d'offres ouverts avec des exigences de capacité minimales n° 01/2018 a peuvent soumettre des recours écrit à la comité municipale des marches publiques au plus tard dix (10) jours de la publication de cette déclaration conformément à l'article 82 du décret présidentiel n°15/247 en daté du 16/09/2015 contenant des marches publiques et Mandats annexe générale

Midi Libre n° 3672 - Samedi 20 avril 2019 - Anep 191 6009 045

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BOUMERDES
DAIRA D'ISSER
COMMUNE D'ISSER
N° 108 /2019

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE D'UN MARCHÉ NIF : 098435105071914

Conformément aux dispositions de l'article 65 alinéa 2 et l'article 82 du décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public. Le Président de l'assemblée populaire communal d'Isser annonce au participants d'appel d'offre National Ouvert N°02/2019 publiée par les journaux nationaux : « وقت الجزائر » le 25/02/2019 et « midi libre » le 25/02/2019 portant le projet : **Réalisation des travaux de VRD-Aménagement extérieurs et mur de clôture au groupe scolaire type B1 EL Hamri**

L'attribution provisoire du marché est venue comme suit :

Entreprise	Montant offre en TTC (DA)	Note qualification technique/50	Duré d'exécution
EURL-TPHC ZANAT AMAR	17 673 880.00 DA	56/100	75 JRS

Les soumissionnaires contestant ce choix, peuvent être introduire un recours auprès de la commission des marchés de la commune d'Isser dans un délai de **dix (10) jours** à compter de la première publication de cet avis dans le BOMOP ou les journaux nationaux.

Les soumissionnaires intéressés de prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leur offre technique et financière, sont invités au service des marchés de la commune d'Isser, au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché.

Midi Libre n° 3672 - Samedi 20 avril 2019 - Anep 191 6009 065

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE MINISTERE DE L'HABITAT ET L'URBANISME ET DE LA VILLE DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS DE LA WILAYA DE BLIDA NIF : 411024000009010

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE N°13/2019

Conformément à l'article 65 du décret présidentiel n° 15-247 de la 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service publics Concernant l'avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacité minimale n°24/2019 en date du 28/01/2019.

-Suite à la commission d'ouverture des plis n°07/2019 en date du 11/02/2019

-Suite à la commission d'évaluation des offres financières n° 21/2019 du 26/03/2019

La Direction des équipements publics de la wilaya de Blida informe l'attribution provisoire des marchés suivants :

Projet	Entreprise	NIF	Montant	Délai	Note Tec
Projet n°01: travaux de réfection divers et réfection de l'étanchéité à l'école Frères Terkaoui Blida	SNC BATI PAM	099809010661721	3 820 614,00	40 Jours	40,00
Projet n°02: travaux d'aménagement des sanitaires à l'école Maizi Fatima Zohra Blida	CHIKR AYOUB	198709070050235	3 212 533,50	35 Jours	41,07
Projet n°03: travaux de réfection de l'étanchéité à l'école IBN TAIMIA BLIDA	BAGDAD RABAH	19750910282529	2 673 097,00	60 Jours	48,50
Projet n°04: travaux de réfection de la cour à l'école Aissa Bey Bouarafa	SARL BRSCÉ	001416100821359	2 161 040,00	30 Jours	47,50
Projet n°05: travaux de réfection étanchéité, sanitaire et la cour à l'école Khaled Ibnou Walid-Ouled Yaich	BAALACHE MAAMAR	16942340060132	2 518 330,36	120 Jours	47,50
Projet n°06: travaux de réfection étanchéité, sanitaire et la cour à l'école Noussaiba Bintou Kaab-Ouled Yaich	DAHMANI SOFIANE	198026020234244	6 769 553,00	120 Jours	52,50
Projet n°07: travaux de réfection étanchéité, sanitaire et la cour à l'école Kacem Nait Belkacem Beni Mered	ARBAOUI SMAIL	185173101972121	3 228 470,00	90 Jours	62,50
Projet n°08: travaux de réfection étanchéité, sanitaire et la cour à l'école Ben Badis Beni Mered	DJIMAN EL HADI	197644150033531	2 297 295,00	30 Jours	46,67
Projet n°09: travaux de réfection de la cour à l'école Ahmed Mesrati El Affroun	EURL CHERIF	001009080692909	2 739 380,00	45 Jours	44,44
Projet n°10: travaux de réfection étanchéité à l'école Hai Soumam Boufarik	EURL ITTORAR TRANS	000015004405534	2 120 580,00	90 Jours	52,22
Projet n°11: travaux de réfection étanchéité, sanitaire et la cour à l'école Hamouda Kaddour Soumaa	EURL M'CHAKI CONSTRCUTION	00091600245499	5 486 078,50	60 Jours	50,00
Projet n°12: travaux de réfection étanchéité, sanitaire et la cour à l'école Hamdani Sahnoun Soumaa	SACI MOHAMED	198109200136535	6 791 092,00	75 Jours	40,00
Projet n°13: travaux de réfection étanchéité, sanitaire et la cours à l'école FRERE AZZI Soumaa	BENZOUAOUI SOUAD	297509010014051	8 800 169,00	60 Jours	55,00
Projet n°14: travaux de réfection étanchéité, sanitaire et la cour à l'école Saidani de Guerouaou	MEKKI DJILALI	796817310023817	4 311 905,50	60 Jours	55,00
Projet n°15: travaux de réfection étanchéité, sanitaire et la cour à l'école Frères Guessar de Guerouaou	BELAIDI HASSEN	18226520065105	3 695 545,00	30 v	60,00
Projet n°16: travaux de réfection étanchéité, sanitaire et la cour à l'école Elakel Boudjema-Bouinan	EL KBAYLI DJAMILA	298409100037924	3 667 401,50	45 Jours	54,17
Projet n°17: travaux de réfection étanchéité, sanitaire et la cour à l'école Kachad - Bouinan	WAIL BATIMENT	197309010062537	3 325 706,50	30 Jours	50,00
Projet n°18: travaux de réfection étanchéité, sanitaire et la cour à l'école Ouled El Kaïd -Bouinan	SMATI ABD ELKADER	196926040072233	593 810,00	60 Jours	57,50
Projet n°19: travaux de réfection de la cour à l'école DES FIILES-MEFTAH	EURL METRAPUCO	001226034325337	2 355 010,00	60 Jours	59,16

Les soumissionnaires intéressés à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières, sont invités de se rapprocher au niveau des services de la DEP de BLIDA au plus tard trois 03 jours à compter du premier jour de la publication du présent avis.

Le délai de recours est fixé à 10 jours à compter de la 1^{ère} parution du présent avis sur les quotidiens nationaux et au BOMOP.

Midi Libre n° 3672 - Samedi 20 avril 2019 - Anep 191 6009 062

Cuisine

Toasts d'aubergines

Ingrédients :

1 kg d'aubergine
Des tranches de pain de mie
Des tranches fines de fromage
1 œuf, farine
250 g de tomates pelées
Origan
Olives dénoyautées
Huile
Sel et poivre

Préparation :

Couper les aubergines en tranches, les saupoudrer de sel et les laisser dégorger.

Les égoutter, les tremper dans l'œuf battu et la farine et les faire frire.

Préparer la sauce : écraser les tomates à la fourchette, incorporer l'origan, les olives hachées, une cuillerée d'huile et une pincée de sel et de poivre.

Poser une tranche de fromage, une tranche d'aubergine et un peu de sauce sur chaque tranche de pain de mie.

Glisser ces petites pizzas au four et les faire cuire pendant 15 minutes environ.



Tarte meringuée au chocolat



Ingrédients :

225 g de petits gâteaux sablés au chocolat
50 g de beurre

Garniture

3 jaunes d'œufs
50 g de sucre en poudre
4 c. à soupe de maïzena
600 ml de lait
100 g de chocolat noir fondu

Meringue

2 blancs d'œufs
100 g de sucre en poudre
Sucre vanille

Préparation :

Écraser les petits gâteaux sablés. Verser les miettes dans une jatte et y incorporer le beurre. Recouvrir le fond et les bords d'un moule à tarte avec la préparation obtenue, en tassant bien.

Battre ensemble dans une grande jatte les jaunes d'œufs, le sucre en poudre et la maïzena, en ajoutant un peu de lait de façon à obtenir une pâte homogène.

Faire frémir le lait puis l'ajouter lentement sur la préparation précédente en battant bien.

Reverser le mélange dans une casserole et le faire chauffer à feu doux, pour faire épaissir. Retirer du feu puis incorporer le chocolat fondu en battant. Verser la préparation obtenue sur la base sablée. Battre les blancs d'œufs en neige dans une grande jatte, puis incorporer progressivement les 2/3 du sucre tout en battant, jusqu'à obtention d'une meringue ferme. Incorporer le reste du sucre et la vanille.

Étaler la meringue sur la garniture. Faire cuire au four préchauffé (thermostat 5-6) pendant 30 minutes.

PRENEZ VOTRE SANTÉ EN MAIN

Quand faut-il consulter un médecin ?

Il est important de bien connaître son organisme et de détecter à temps des signes précurseurs d'une quelconque affection.

Si vous remarquez quelque chose d'inhabituel, ne tardez pas à en faire part à votre médecin. Les professionnels de la santé pourront diagnostiquer le bobo ou vous rassurer avant de vous renvoyer chez vous.

Ce qui est évident, c'est qu'il ne faut pas négliger le moindre symptôme. Mieux vaut pêcher par excès que par défaut. Voici quelques signes avant-coureurs que vous avez intérêt à ne pas ignorer :

- Toute masse ou enflure nouvelle ou inhabituelle dans un sein, un testicule ou toute autre partie du corps.

- Tout ganglion qui demeure enflé pendant trois semaines.

- Toute lésion qui ne guérit pas, peu importe où elle se trouve sur le corps ou dans la bouche.

- Toute modification de la forme, de la

taille ou de la couleur d'un grain de beauté ou d'une verrue.

- Toux ou enrouement qui persiste pendant plus de quatre semaines.

- Difficulté à avaler pendant plus de quatre semaines.

- Présence de sang dans l'urine, les selles ou le mucus.

- Saignements inhabituels ou écoulements du mamelon ou du vagin.

- Changements au niveau de la miction (ex. : douleur ou difficulté à uriner).

- Selles inhabituelles (constipation ou diarrhée) pendant plus de quelques jours.

- Indigestions répétées.

- Perte de poids, fièvre ou fatigue inexplicable.

- Douleurs inexplicables pendant plus de quatre semaines.

- Toute nouvelle excroissance sur la peau, ou plaques de peau qui saignent, démangent ou deviennent rouges.

A savoir

N'oubliez pas qu'aucun de ces signes n'est nécessairement annonciateur d'un cancer. Ils peuvent être absolument sans gravité ou avoir d'autres causes médicales. Seul



votre médecin pourra vous donner l'heure juste. Ne risquez pas d'aggraver le problème et portez sans délai toute manifestation inhabituelle à l'attention de votre médecin.

FOUR MICRO-ONDES Règles de sécurité à adopter

Un four à micro-ondes est destiné à la cuisson ou au réchauffage des aliments uniquement. Ne pas tenter d'introduire toute autre substance ou produit.

Entretien du four

Maintenez votre four en parfait état de propreté, en particulier au voisinage des joints de la porte et de leurs surfaces. N'utilisez pas de produits abrasifs pour ce nettoyage.

- Évitez d'endommager mécaniquement la porte, ses charnières, ses joints et leur surface, ainsi que son cadre. Si ces éléments se trouvaient déformés, faites appel à un technicien spécialisé avant de réutiliser votre appareil.

Conseils généraux

- Veillez à utiliser des récipients ou emballages adaptés à la cuisson par les micro-ondes.

- Si vous utilisez des films alimentaires en plastique pour couvrir les plats



à cuire, évitez le contact direct entre le film plastique et les aliments, surtout s'il s'agit d'aliments gras. Des tempé-

tures d'interface élevées pourraient provoquer la migration de molécules de plastique dans les aliments.

- Ne faites jamais réchauffer des quantités importantes d'huile comestible (pour les fondues et les fritures par exemple).

Cuisson des aliments

- Découpez dans la mesure du possible les aliments à cuire en petits morceaux, remuez les périodiquement.

- Percez les aliments possédant une «peau» (pommes de terre, tomates, etc..) avant de les cuire. Cela évite l'éclatement de ce type de denrées alimentaires.

- Ne faites jamais cuire d'œufs avec leur coquille ni d'œuf au plat, ils exploseraient dans le four.

- Ne faites pas chauffer de contenants hermétiques, telles les bouteilles fermées, car ils risqueraient d'éclater. En particulier, la nourriture pour bébés contenue dans des petits pots ou dans des biberons doit impérativement être réchauffée sans couvercle ou fermeture.

Trucs et astuces

Tailler un crayon pour les yeux



Placez votre crayon plusieurs heures au réfrigérateur avant de le tailler.

Cela évitera à la mine de se s'écraser, ou de partir en même temps que les copeaux!

Préparer les ongles aux travaux de jardinage



Griffez vos ongles dans du savon sec. Le savon va servir de barrage à la saleté et vous empêchera d'avoir des ongles "tout noirs", et difficiles à nettoyer.

Soins pour les mains abîmées



Râpez une pomme de terre crue et mélangez-la à deux c. à soupe d'huile d'olive, jusqu'à obtenir une pâte. Appliquez sur vos mains abîmées. Laissez agir quelques instants, puis rincez.

Bain de bouche pour une haleine fraîche



Faites bouillir pendant environ cinq minutes un demi-litre d'eau avec quelques pétales de rose, trois grains de café, et quelques feuilles de menthe. Laissez refroidir puis faites des bains de douche.

O. A. A.

Mots Fléchés N°3778

effectué chaque semaine	↓	arme de western	↓	symbole de pureté	↓	affaiblie	↓	parleras en lanque verte	↓	déjà inscrit mesurai du regard	↓	endor- mirai	↓
trouble	↓	attrapé	↓	aqréa- bles	↓	décapité	↓		↓		↓	enclive	↓
catapulte romaine	→							petit voiler	→				
fit imprimer	↓							accord du passé	↓				
						attendris- sements	→						
partie de squelette	→			modos d'emploi bois précieux	→	extirpait	↓					copula- tive	→
morcelée	↓							habitant d'égout dieu cornu	→			épouse d' empereur	↓
		resta ouverte dormira au froid	→			drue	→					croûte terrestre	↓
collant	↓					fruit du hêtre	↓	sportif adroit joie dans le stade	→		petite planche	→	
											volubilis	↓	
numéro un en France	→			grosse mouche support de fleur	→			me rendrai Irlande chez elle	→				
potence	↓					pronom pour lui se remettra	→	fait la peau lisse épuisé	↓				
renonce- ment	→											recroque- villera (se)	↓
asticot	↓			passage à pied sec fonction	→			équippa pour le combat celtes	→				
		grande quantité nettoie- rais	→			prêt à naviguer	→				pres- seux	→	
trop mûr	↓					autre do	↓				rapé	↓	
				frappai du sabot	→			obtient	→				en cet endroit
sèche- resse incur- giter	↓			reposé	↓			gaine	→				
								il a son tube	↓				
						terme de court pays d'Asie	→	justice	↓	résumé de litanie gaqnante du vote	→		
cadre d'impri- merie	↓	lettre inclinée	→								deux à Rome matière de trésor	→	
						vent de poète télé- phone	→						extrait
bout de film	↓	enterré	→					au rochs c'est le techné- tium	↓				
		fermeté de bébé	↓								petit torrent	→	
				manque de vivres	→								
bien éméché	→					brusque	→			diplôme très réduit	→		

SUDOKU

N°3778

SOLUTION SUDOKU

N°3777

SOLUTIONS MOTS
FLECHES 3777

8		4		5		2		6
							1	
		5	3	6				
				1	4			8
	1							6
7			6	3				
				8	6	5		
	9							
5		1		4		7		2

2	8	4	5	3	9	7	1	6
1	7	3	6	2	8	9	4	5
6	9	5	7	4	1	2	3	8
7	6	2	8	1	4	5	9	3
5	4	9	3	6	7	8	2	1
3	1	8	9	5	2	4	6	7
9	3	1	4	8	5	6	7	2
4	5	6	2	7	3	1	8	9
8	2	7	1	9	6	3	5	4

■	D	■	E	■	A	■	R	■	E	■	F	■	C
■	M	■	Y	■	S	■	T	■	E	■	R	■	I
■	S	■	U	■	E	■	N	■	T	■	I	■	T
■	A	■	F	■	F	■	U	■	T	■	A	■	N
■	O	■	F	■	L	■	A	■	G	■	S	■	L
■	U	■	N	■	I	■	E	■	A	■	I	■	M
■	C	■	R	■	A	■	L	■	A	■	I	■	S
■	E	■	T	■	A	■	M	■	B	■	O	■	T
■	I	■	A	■	I	■	N	■	E	■	E	■	S
■	F	■	O	■	R	■	U	■	M	■	S	■	E
■	N	■	A	■	V	■	A	■	L	■	S	■	I
■	A	■	N	■	S	■	E	■	A	■	S	■	T
■	E	■	S	■	S	■	O	■	R	■	A	■	G
■	E	■	M	■	U	■	I	■	G	■	U	■	E
■	E	■	R	■	R	■	E	■	U	■	R	■	V
■	U	■	N	■	A	■	U	■	E	■	S	■	P
■	T	■	M	■	E	■	R	■	R	■	I	■	S
■	A	■	S	■	P	■	I	■	C	■	V	■	E
■	I	■	N	■	A	■	N	■	I	■	T	■	E
■	G	■	A	■	L	■	E	■	R	■	I	■	E
■	C	■	E	■	R	■	T	■	E	■	S	■	E

Un gène de cerveau humain implanté chez des singes

Des scientifiques chinois ont implanté à des singes un gène considéré comme jouant un rôle dans le développement du cerveau humain, dans le cadre d'une étude sur l'évolution de l'intelligence humaine.

Parue en mars dans la publication anglophone *National Science Review* de Pékin, cette étude a été réalisée par des chercheurs de l'Institut de zoologie de Kunming (sud-ouest de la Chine) et de l'Académie des sciences chinoise en collaboration avec des chercheurs américains de l'université de Caroline du Nord.

Les chercheurs ont implanté à 11 macaques rhésus des versions humaines du gène MCPH1, qui selon des estimations scientifiques jouent un rôle dans le développement du cerveau humain. Le cerveau de ces singes, comme celui des humains, a mis plus de temps à se développer ; la taille de leur cerveau n'était toutefois pas supérieure à celle de leurs congénères du groupe de contrôle. Seuls cinq d'entre eux ont survécu jusqu'à la phase de tests, où ils devaient se sou-

venir de couleurs et de formes sur un écran et à des IRM. D'après les chercheurs, les animaux modifiés ont obtenu de meilleurs résultats aux tests sur la mémoire à court terme avec un meilleur temps de réaction par rapport aux singes vivant dans la nature.

"Nos résultats montrent que des primates transgéniques non humains (en dehors des espèces de grands singes) ont le potentiel pour fournir des aperçus importants concernant des questions fondamentales sur ce qui rend l'homme unique", écrivent les auteurs de l'étude. Selon eux, le macaque rhésus, bien que plus proche génétiquement des humains que les rongeurs, reste suffisamment éloigné de l'homme pour ne pas susciter de questionnement éthique mais cela n'a toutefois pas dissuadé les critiques.

Des manipulations génétiques qui suscitent le questionnement

Cette expérience est la dernière en date d'une série de recherches biomédicales chinoises qui ont suscité une controverse au plan de l'éthique. En janvier, une équipe de scientifiques a annoncé avoir cloné cinq singes à partir d'un spécimen unique dont les gènes avaient été modifiés pour le



rendre malade, afin d'étudier les troubles du sommeil. Ils avaient découvert que ces singes montraient des signes de problèmes mentaux associés (dépression, anxiété, comportements

liés à la schizophrénie). Ces résultats publiés dans la *National Science Review* visaient, selon eux, à servir la recherche sur les maladies psychologiques humaines.

La barbe de l'homme porterait plus de bactéries... que les poils de chiens



Une étude menée par la clinique le Daily Mail, montre que les Hirslanden en Suisse, rapportée par hommes à barbe transporteraient plus

de bactéries que les chiens. L'étude a été initialement lancée pour déterminer l'existence d'un risque pour l'être-humain de contracter une maladie transmise par un chien.

Avant de comparer les résultats, les scientifiques ont prélevé des échantillons sur la barbe de 18 hommes et sur le cou de 30 chiens de plusieurs races. Sauf qu'en comparant, les scientifiques ont découvert que les barbes des hommes comporteraient plus de germes et de bactéries nocives pour la santé que le pelage canin. Sur l'échantillon testé, la barbe des hommes contenait 50 % de bactéries dangereuses.

L'ensemble des hommes du panel, âgés de 18 à 76 ans, présentaient un nombre important de bactéries, alors que seuls 23 chiens sur 30 comportaient des microbes.

Des bactéries néfastes pour la santé

Pour le professeur Andreas Gutzeit, chargé de cette étude, les chiens seraient plus propres que les hommes à barbe. Les chercheurs ont noté une présence bactérienne bien plus significative dans la barbe des hommes que dans le pelage animal. Sur la base de ces résultats, les chiens peuvent être considérés comme propres par rapport aux hommes barbus. Keith Flett, fondateur du Beard Liberation Front, a un avis plus nuancé sur cette étude : "Si vous effectuez des prélèvements sur les cheveux ou les mains de plusieurs personnes et que vous les analysez, vous trouverez toutes sortes de choses désagréables. Je ne pense pas que la barbe en soi pose un problème d'hygiène".

L'encyclopédie

DES INVENTIONS

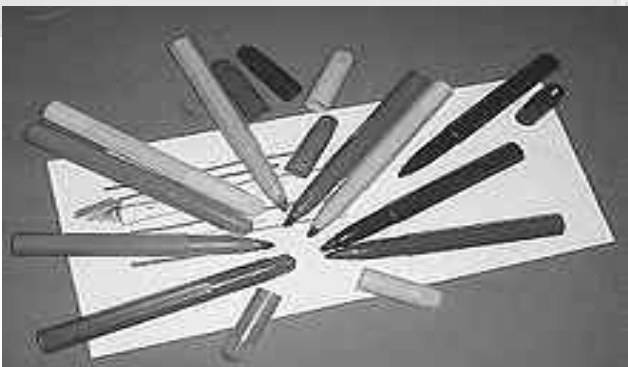
FEUTRE

Inventeur : Pentel

Date : 1963

Lieu : Japon

L'invention du feutre à pointe acrylique revient à la société japonaise Pentel qui le commercialisa en 1963. Pentel inventa également, en 1973, le premier feutre à bille, le Ball Pentel et, en 1981, lança la première pointe céramique : le Ceramicron.



LES SIMPSON



21h00



Bart, frustré et vexé par une réflexion de sa sœur Lisa, souhaite comprendre pourquoi ses relations amoureuses ne durent jamais.

LE GRAND BÉTISIER DES ENFANTS



21h00



Les bêtises, maladresses et autres prouesses des enfants constituent une source inépuisable pour les bétisiers du monde entier. Souvent bien malgré eux, ils offrent ainsi les gags les plus amusants, entre fous rires incontrôlables, gamelles toujours spectaculaires mais sans bobo, danses originales et réactions aussi spontanées que surprenantes. L'émission propose ainsi de découvrir au cours de cette soirée les séquences les plus drôles, les bambins étant parfois accompagnés de leurs parents, frères, sœurs, amis et animaux de compagnie.

ON N'EST PAS COUCHÉ



21h00



Aux côtés de Laurent Ruquier, la romancière Christine Angot et Charles Consigny commentent les événements de la semaine écoulée. Des personnalités du monde politique, de la chanson, du cinéma, de la littérature, du sport ou des médias sont également conviées pour évoquer leur actualité. Chacun se prête au jeu des questions des chroniqueurs qui pimentent les discussions sans langue de bois. Tour à tour émus, intéressés, agacés ou convaincus, les invités défendent les projets qui leur tiennent à cœur face au jeu difficile des joutes oratoires.

COMMISSAIRE MAGELLAN



21h00



Le jour de la fête de la Bière à Saignac, Christophe Diaz est retrouvé mort à la brasserie des Trois Amis. Le jeune brasseur avait un avenir des plus prometteurs devant lui car il venait de remporter le prix de la meilleure bière artisanale. Au cours de son enquête, Magellan découvre la rivalité qui opposait la victime à son beau-père, Claude Verague, également brasseur. Mais le commissaire n'est pas au bout de ses surprises : il va mettre au jour de lourds secrets de famille.



LA SELECTION DU MIDI LIBRE

EQUUS



21h00



Pendant deux ans, le réalisateur a parcouru le monde à la rencontre de communautés vivant en osmose avec leurs chevaux. L'objectif : comprendre l'histoire et la nature du lien particulier qui unit l'homme à cet animal. Les travaux d'un biologiste allemand de l'évolution et une animation 3D permettent de redonner vie à son ancêtre. D'autre part, des généticiens expliquent le rôle du cheval dans les grandes vagues de migrations.

LES DERNIERS JOURS DES DINOSAURES



21h00



A la fin du crétaïce, il y a soixante-cinq millions d'années, une gigantesque météorite entre en collision avec la Terre. L'impact, d'une violence inouïe, provoque d'énormes raz-de-marée et des séismes. Il envoie aussi dans l'atmosphère des milliers de particules de poussières qui plongent la planète dans l'obscurité de longs mois durant. Près de 80 % des espèces végétales et animales disparaissent alors définitivement.

MACGYVER



21h00



Mac et Jack se rendent à Las Vegas pour passer un week-end de détente et célébrer leurs sept années d'amitié. Mais le séjour prend rapidement une autre tournure quand le duo est enlevé par une vieille connaissance. Enfermés dans un bunker, les deux acolytes tentent par tous les moyens de s'échapper. Malheureusement, leur ravisseur semble avoir pensé à tout.

THE VOICE, LA PLUS BELLE VOIX



21h00



Lors de cette troisième soirée des KO, tous les membres d'une équipe se succèdent pour interpréter chacun un titre de leur choix sur la scène de «The Voice». Après chaque prestation, leur coach, Soprano, Julien Clerc, Mika ou Jenifer, peut décider de qualifier directement le candidat pour les futures battles, de l'éliminer ou de le placer en «zone rouge», s'il hésite, pour se prononcer plus tard. Mais attention, car à tout moment, les autres jurés ont la possibilité de lui en voler deux... y compris parmi ceux mis en balance.



Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.com

Rédaction
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicité s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine : 100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine - Tél/Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba : 24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou : Cité Mohamed-Boudiaf BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.
Tél-Fax : 021.93.69.29

Impression : Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire : SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16
Adresse : 12 rue Fouzia Moulah
Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

MELANIA TRUMP

CETTE INDÉLICATESSE DE SON MARI QUI L'A RENDUE FURIEUSE



On ne sait finalement que peu de choses sur Melania Trump. Le New York Times consacre un portrait à la First Lady, révélant quelques anecdotes croustillantes à propos de son comportement à la Maison-Blanche. D'ailleurs, avant même qu'elle n'y fasse son entrée, les rumeurs de tensions avec son mari depuis 14 ans, Donald Trump, allaient bon train. Selon le NYT, la maman de Barron (13 ans) aurait vécu une grosse dispute à cause de son époux, qui prend des décisions derrière son dos, changeant la décoration de la Maison-Blanche comme bon lui semble



MEGHAN MARKLE

SON DERNIER LOOK DE GROSSESSE POUR 30 EUROS !

Si la plupart des looks portés par Meghan Markle sont des tenues de créateurs peu accessibles, les grandes marques de "fast fashion" n'hésitent pas à s'en inspirer pour offrir des versions plus abordables. Dernier exemple en date chez Marks & Spencer.



VICTORIA BECKHAM

FÊTE SES 45 ANS AVEC UN SELFIE AU NATUREL, MAL RÉVEILLÉE

C'est entourée de ses proches que Victoria Beckham a fêté ses 45 ans mercredi. Gâtée et choyée jusqu'au dîner, l'ex-Spice Girl avait pourtant commencé la journée du mauvais pied. David Beckham s'est gentiment moqué de la tête froissée de sa femme réveillée à 6h.

Fadjr	04h35
Dohr	12h47
Asr	16h29
Maghreb	19h26
Icha	20h54

COMMÉMORATION DU DOUBLE ANNIVERSAIRE DES PRINTEMPS BERBÈRE ET NOIR

LES PREMIERS SURSAUTS POPULAIRES CONTRE LE SYSTÈME

39 ans après le Printemps berbère et 18 ans après le Printemps noir qu’a connus la Kabylie, que reste-t-il aujourd’hui du combat pour tamazight et pour la démocratie ? Après tant de sacrifices et après avoir défriché le terrain avec trop de sang versé et beaucoup de vies sacrifiées, la jeune génération poursuit-elle le combat entamé par ses aïeuls ? Oui, c’est cette fois tout le peuple algérien qui s’est levé d’une seule voix.

PAR KAHINA HAMMOUDI

Le Printemps berbère de 1980, premier mouvement populaire d’opposition en Algérie depuis 1962, suivi quelques années plus tard, de l’épisode sanglant du Printemps noir de 2001, toujours en Kabylie, résultaient des mécontentements qui s’amoncellent des années durant. Ces printemps visaient fondamentalement, à arracher au pouvoir en place, la reconnaissance officielle de l’identité, de la culture et de la langue amazighes. Ils ont brisé le tabou linguistique et culturel, en remettant en cause l’arabisation intensive du pays, au détriment de l’amazighité. C’est notamment grâce au Printemps amazigh de 1980, que la conscience a été élargie en dehors de la Kabylie, pour arracher le droit au multilinguisme, et ouvrir largement la voie à la remise en cause du régime en place. Plusieurs conférences et des appels aux rassemblements, notamment a Alger à la place de la Grande Poste, aujourd’hui sont lancés sur les réseaux sociaux, pour rendre hommage aux femmes et hommes ayant œuvré pour les revendications berbéristes, démocratiques et sociales, à l’instar de Taos Amrouche, Mouloud Mammeri, Matoub Lounes et bien d’autres encore. La commémoration du Printemps berbère nous fait remonter le temps, pour nous souvenir qu’un certain 10 mars 1980, de hauts fonctionnaires de l’État algérien de la wilaya de Tizi-Ouzou, annulent une conférence de l’écrivain Mouloud Mammeri, sur la poésie kabyle ancienne. Les personnes à l’origine de cette décision, refusent de s’expliquer: il s’agirait “*d’un ordre émanant d’Alger.*” Par la suite, plusieurs manifestations ont eu lieu en Kabylie et à Alger. La répression a été féroce et s’est soldée par une centaine d’arrestations, de nombreux blessés et “*peut-être*” un mort. D’autres rassemblements ont eu lieu dans plusieurs villes de Kabylie. La nuit du 19 au 20 avril a été la plus horrible et la plus sanglante. Cette nuit-là, l’université de Tizi-Ouzou est prise d’assaut par les forces de l’ordre, au cours de l’opération Mizrana. Le lendemain, le 20 avril, suite à une répression sur tous les lieux occupés (universités, hôpitaux, usines) de Tizi-Ouzou, une grève générale spontanée est déclenchée par la population de la ville. La Kabylie est désormais coupée du monde. Le mouvement se poursuit alors, en faveur des 24 détenus, comme Arezki Abboute, Mokrane Chemim, Saïd Saadi, Mouloud Lounaouci, Ali Brahimi, Saïd Khellil,



Djamal Zenati, Arezki Ait Larbi, Ourabah Ali Chikh... Le mouvement parvient à faire libérer au mois de juin, les militants berbéristes. Dès lors, le mouvement berbère tient des assises au mois d’août, lors du Séminaire de Yakouren. Il décide de capitaliser l’avancée de ses idées dans le corps social, en multipliant les activités de terrain par la voie pacifique. Sur le plan social, le mouvement traduit l’émergence d’une génération d’intellectuels engagés dans le combat démocratique (Tahar Djaout, Ferhat Mehenni,...). Sur le plan culturel, le Printemps berbère brise le tabou linguistique et culturel : il est la traduction d’une remise en cause de l’arabisation intensive de l’administration, au détriment du berbère. Cette prise de conscience identitaire a également touché le Maroc voisin, où ces événements sont commémorés chaque année par les étudiants berbérophones. A partir de cette date, il y a eu naissance du Mouvement culturel berbère et naissance de la Ligue algérienne pour la défense des droits de l’Homme. Lors du Printemps noir, la tragédie de l’assassinat du jeune Massinissa reste celle qui a marqué toute l’Algérie. Le 18 avril 2001, Massinissa Guermah, un jeune lycéen, est tué d’une rafale d’arme automatique, par les gendarmes dans les locaux de la gendarmerie de Beni Douala, à Tizi-Ouzou. Cet événement -qui s’inscrit dans une série de manifestations hostiles à la jeunesse de la part des forces de l’ordre-, sera l’élément déclencheur de l’insurrection kabyle.

Des manifestations sont observées dans la région où le drame a eu lieu, mais les sages continuèrent à appeler au calme, afin d’éviter un bain de sang. De violentes émeutes ont lieu pour dénoncer les injustices et les abus d’autorité. De nombreux bâtiments officiels sont détruits par les feu ou pris d’assaut par les jeunes émeutiers. Ces manifestations sont réprimées par les forces de l’ordre, notamment la Gendarmerie nationale, qui tire à balles réelles sur les manifestants qui sont, pour la plupart, des collégiens ou des lycéens. On décompte plus d’une quarantaine de morts et des centaines de blessés, rien que pour les journées du 25 au 28 avril 2001. Le nombre de morts, parmi les manifestants, s’élève jusqu’à la fin du drame, à 126 et le nombre de blessés à plus de 5.000. Le 14 juin, une imposante marche converge vers Alger pour remettre à l’ancien président, Abdelaziz Bouteflika, un texte de revendications : la “*Plate-forme d’el Kseur*”. Les manifestants ne sont pas reçus, et sont stoppés par les forces de l’ordre. La répression fait 8 victimes et 130 personnes sont portées disparues. Elles seront retrouvées soit mortes, soit hospitalisées dans les alentours, soit placées en garde à vue. De nombreux affrontements vont succéder à cette manifestation, entraînant des dizaines de morts, des centaines de blessés et de multiples arrestations.

LIBERTÉ DE LA PRESSE :

L’Algérie perd cinq places dans le classement RSF

L’Algérie a été placée à la 141e position (sur 180 pays), dans le classement mondial de la liberté de la presse pour l’année 2019, établi par l’ONG Reporters sans frontières (RSF), et publié avant-hier jeudi. Le pays perd ainsi cinq places par rapport à l’année précédente, lorsque RSF avait classé l’Algérie à la 136e place. “*Dans un contexte politique assez instable, la liberté de l’information en Algérie demeure fortement menacée. Les autorités continuent à verrouiller le paysage médiatique, avec de nombreux procès intentés contre des journalistes. Sous pression judiciaire, la presse algérienne peine à remplir sa mission*”, estime RSF. “*Au cours de l’année 2018, le pays a connu une vague d’arrestations de journalistes sans précédent, pour des articles jugés diffamatoires. Depuis le début du mouvement de contestation en février 2019, les journalistes algériens ne cessent de réclamer leur droit à couvrir librement l’actualité politique de leur pays*”, indique en outre l’ONG. L’Algérie est moins bien classée que ses voisins le Maroc (135e), le Mali (112e), la Mauritanie (94e), la Tunisie (72e) et le Niger (66e), et fait seulement mieux que la Libye (162e), pays en proie à la guerre et à l’instabilité.

DRAME À OUARGLA

Une mère et ses deux fillettes carbonisées

Trois personnes d’une même famille ont péri dans un incendie domestique, à la cité des 40 logements à Hassi-Messaoud (Ouargla), a-t-on appris jeudi, des services de la Protection civile. Le sinistre s’est produit mercredi soir, suite à la propagation de flammes du foyer, de l’incendie qui s’est déclaré dans une boutique attenante de vente de pièces de rechange automobiles, causant la mort par asphyxie d’une mère de 40 ans, et ses deux fillettes, 2 et 4 ans, a précisé la même source.

Les services de la Protection civile qui ont mobilisé deux camions citernes et autant d’ambulances, se sont rendus aussitôt sur les lieux pour circonscrire le feu qu’ils ont maîtrisé au bout de trois heures et évacué les victimes à l’hôpital “*Hocine Ait Ahmed*” à Hassi-Messaoud. Une enquête a été ouverte par les services compétents, pour déterminer les causes exactes de ce sinistre.

K. H.